

**Le journal  
d'Arlette  
Laguiller**

**Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !**

**LUTTE  
OUVRIÈRE**  
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 2269 - 27 janvier 2012 - Prix: 1 € - DOM: 1,50 €

**Lejaby, Merck, SeaFrance, PSA...**



**Interdiction des  
licenciements !**

p. 3-4

**Nathalie Arthaud  
une candidate communiste  
un programme de lutte**



p.8 et 9





## SOMMAIRE

Nathalie Arthaud,  
une candidate communiste

- p. 8/9 ■ Le meeting de l'Île-de-France le 3 février
- Les autres meetings prévus
  - Dans les médias
  - Devant les salariés de Merck
  - À Maisons-Alfort le 21 janvier

### Leur société

- p. 4 ■ Le meeting de Hollande au Bourget
- Le ministre de l'Écologie et Monsanto
- p. 5 ■ La loi sur le secret des affaires
- Le paiement des RTT des médecins hospitaliers
  - La fin de la permanence de nuit des médecins
- p. 6 ■ La moitié des hébergements d'urgence fermés
- Aubervilliers : une expulsion scandaleuse
  - Film : *Les nouveaux chiens de garde*
- p. 7 ■ Transport aérien : la loi antigrière
- Dons de RTT et solidarité
  - L'engorgement des tribunaux des prud'hommes
- p. 10 ■ Éducation nationale : des milliers d'heures en moins
- Le scandale des retraites recalculées

### Dans les entreprises

- p. 11 ■ PSA-Peugeot-Citroën – Aulnay (Seine-Saint-Denis)
- PSA – Sochaux
  - Les ventes de PSA-Peugeot-Citroën
- p. 12 ■ Michelin – Saint-Doulchard
- Arkema – Pôle vinylique
  - Citéo – Lille
- p. 13 ■ Lejaby – Yssingeaux et Rillieux
- Cofinoga – Mérignac (Gironde)
  - Continental – Toulouse-Foix-Boussens
- p. 14 ■ Smoby (Jura)
- New Fabris – Châtelleraut (Vienne)
  - INSEE – Rennes
  - Sage France

### Dans le monde

- p. 15 ■ Afghanistan : les morts de l'occupation
- Dix ans de camp de Guantanamo
- p. 16 ■ Grèce : la crise de la dette
- Le naufrage du *Costa Concordia*

## • Le « sommet social » du 18 janvier

# De la poudre aux yeux préparant le pire

« Tout ça pour ça », a-t-on pu constater à la fin du « sommet social » transformé en « sommet de crise », tenu à l'Élysée le 18 janvier avec Sarkozy, les représentants des grandes confédérations syndicales et ceux du patronat. Commentant l'engagement de Sarkozy de combattre le fléau du chômage, un lecteur du *Figaro* pouvait faire le commentaire suivant : « 400 millions pour Tapie, 430 millions pour 4,5 millions de chômeurs. Cherchez l'erreur. »

Il faut un culot certain pour présenter les mesures retenues comme des mesures d'urgence en faveur de l'emploi. Les fonds consacrés à la politique de l'emploi ont baissé de plus de 30 % depuis 2010. Certains estiment de 10 à 15 milliards d'euros les économies réalisées, sur des mesures contestables mais qui servaient un peu d'amortisseurs.

Sarkozy annonce l'embauche de 1 000 CDD à Pôle emploi, alors que le plan de 1 800 suppressions d'emplois d'agents qualifiés, initié en novembre 2010, prenait fin à peine deux semaines plus tôt. Il parle de renforcer la formation, mais le gouvernement a entrepris le démantèlement de l'AFPA, principal organisme public de formation des chômeurs. Il parle d'offrir une solution d'attente provisoire aux chômeurs, mais le gouvernement a supprimé 300 000 emplois aidés.

Quant à favoriser le chômage partiel en lieu et place des licenciements, cela ressemble à une prière. Il y a des années que le chômage partiel, presque intégralement financé par l'État et l'Unedic, représente une formidable opportunité pour les patrons, qui savent très bien l'utiliser quand cela les arrange. Mais cela ne les empêche en aucun cas de licencier tout ou partie de leur personnel, s'ils trouvent la mesure plus intéressante pour eux. Pour mettre fin aux licenciements des salariés en CDI, comme de ceux en intérim ou en CDD qui en sont les premières victimes et dont on ne parle pas, il n'y aurait qu'une mesure efficace : les interdire totalement et radicalement.

Alors, il faut croire que Chérèque et Mailly, les secrétaires généraux de la CFDT et de FO, étaient vraiment tombés sous le charme de Sarkozy pour avoir parlé d'avancées.

FO a ainsi parlé de décisions gouvernementales « répondant à certaines demandes de Force ouvrière » et la CFDT de « mesures utiles pour accompagner les entreprises et les salariés en difficulté ».

Évidemment, la plus enthousiaste a été Parisot, la patronne du Medef, qui s'est réjouie des intentions du gouvernement, déclarant que « beaucoup de sujets ont été abordés avec une ligne directrice claire : la compétitivité de notre pays ». Ce qu'elle appelle la « compétitivité », se rapporte à ses demandes de « baisse du coût du travail » auxquelles devraient répondre les annonces de Sarkozy prévues le 29 janvier. L'augmentation de la TVA permettrait de faire un cadeau au patronat de plusieurs dizaines de milliards de cotisations, et des plans dits de compétitivité-emploi faciliteraient les baisses de salaire.

Se servir de l'augmentation du chômage comme prétexte pour s'attaquer aux droits, à l'emploi et aux salaires des travailleurs, en distribuant des milliards aux patrons, voilà donc ce qui est sorti de ce qui n'était qu'une mascarade.

Paul SOREL

## Versez à la souscription de Lutte Ouvrière

Il faut qu'il y ait dans ce pays des militants, un parti qui continue à défendre les idées de lutte de classe et la perspective d'une transformation révolutionnaire de la société, en un mot les idées communistes. C'est le combat que veut mener Lutte Ouvrière, un combat qui nécessite beaucoup d'énergie militante, mais aussi bien sûr de l'argent.

Pour financer ses activités dans la période qui vient, Lutte Ouvrière ne peut compter que sur ses militants, ses sympathisants, sur tous ceux

qui partagent avec nous la conviction qu'il faut mettre fin à l'organisation sociale actuelle basée sur l'exploitation, le profit privé et la concurrence. C'est à eux que nous faisons appel aujourd'hui pour verser à notre souscription.

Merci d'adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de : Association de financement du parti Lutte Ouvrière

en les envoyant à l'adresse suivante :  
LUTTE OUVRIÈRE BP 233  
75865 PARIS CEDEX 18

Merci aussi de nous indiquer lisiblement vos nom, prénom et adresse, pour nous permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit.

En effet, les dons à un parti politique, plafonnés par la loi à 7 500 euros par an, donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme.

L'association de financement du parti Lutte Ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7 500 euros par an. Tout don supérieur à 150 euros doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.

### LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyiste)

membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste trotskyste qui publie Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte Ouvrière est édité par la société Éditions d'Avron – 6, rue Florian 93500 Pantin – Téléphone : 01 48 10 86 20 – SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1er janvier 1970 – Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. – Tirage : 14 000 exemplaires. Impression : Rotos 93 – 3, rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil, téléphone : 01 48 14 21 65. – Commission paritaire des publications n° 1014 C 85576.

Lutte Ouvrière c/o Editions d'Avron 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte Ouvrière (Île-de-France) c/o Editions d'Avron 153-155 Avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin. Téléphone : 01 48 10 86 20 - Télécopie : 01 48 10 86 26

### SUR INTERNET

[www.lutte-ouvriere.org](http://www.lutte-ouvriere.org)

[www.union-communiste.org](http://www.union-communiste.org)

[contact@lutte-ouvriere.org](mailto:contact@lutte-ouvriere.org)

Lutte Ouvrière  
l'hebdomadaire

[www.lutte-ouvriere-journal.org](http://www.lutte-ouvriere-journal.org)

Lutte Ouvrière  
multimédia  
(télé, radio, CLT)

[www.lutte-ouvriere.org/multimedia](http://www.lutte-ouvriere.org/multimedia)

Lutte Ouvrière  
audio

(version parlée de nos textes)  
[www.lutte-ouvriere-audio.org](http://www.lutte-ouvriere-audio.org)

La lettre d'information  
hebdomadaire par e-mail

Abonnez-vous gratuitement

### Adresser toute correspondance à :

LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18

### ABONNEZ-VOUS ! à Lutte Ouvrière et Lutte de Classe

Nom : .....Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : .....Ville : .....

Ci-joint la somme de : .....

par chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière

ou virement postal : CCP 26 274 60 R PARIS

Tarif des abonnements	Lutte Ouvrière	Lutte de Classe
Destination :	6 mois	1 an
France, DOM-TOM	18 €	35 €
DOM-TOM avion	25 €	50 €
Europe, Afrique, Proche et Moyen-Orient	30 €	60 €
USA, Canada	35 €	70 €
Autre Amérique, Asie, Océanie	43 €	85 €
Envois sous pli fermé : tarifs sur demande		

## Pour nos revendications vitales, il faut un programme de lutte

«*Mon ennemi, c'est le monde de la finance*», a déclaré François Hollande dimanche 22 janvier à son meeting du Bourget. Mais depuis des années que l'économie s'enfonce dans une crise due aux spéculations des banques, il n'a pas manqué de politiciens pour dénoncer la dictature des marchés financiers et déclarer qu'ils allaient y mettre bon ordre. Sarkozy lui-même n'a pas été avare de discours pour dire qu'il «*n'admettra pas*» cette situation. Il a tapé du pied et dit qu'il allait régler la question. Hollande ne pouvait pas être en reste.

Mais, au-delà des mots ronflants, les mesures que propose Hollande ressemblent à celles de l'actuel président, et elles ont déjà fait la preuve de leur inefficacité. Il parle de réforme bancaire, de taxation des transactions financières à un taux ridicule, et d'interdire aux banques françaises d'être présentes dans les paradis fiscaux. Il parle même d'«*interdire les produits toxiques*» des banques: mais qui les empêchera de dire qu'ils sont excellents?

Qu'ils viennent de Sarkozy ou qu'ils soient proposés par Hollande, ces remèdes ressemblent à ceux d'un médecin qui proposerait de l'aspirine contre le cancer. Pendant que ces gens-là amusent la galerie, la maladie continue ses ravages.

Les ouvrières de Lejaby viennent d'apprendre la fermeture de leur usine, dans une région où il leur sera très difficile de retrouver un emploi, simplement parce que le patron repreneur veut faire plus de profits. Les annonces de suppressions d'emplois se succèdent, de PSA à SeaFrance, Petroplus, Cofinoga, Merck et bien d'autres.

Pourtant, personne parmi les dirigeants politiques ne parle de retirer aux patrons ce droit exorbitant de fermer une entreprise comme on ferme sa porte le matin, en mettant ses salariés à la rue. Pour Sarkozy-Fillon, la liberté de licencier fait partie de la liberté d'entreprendre, mais en fait pour Hollande aussi.

L'interdiction des licenciements serait la première mesure d'urgence à prendre pour stopper l'augmentation du chômage, mais Hollande n'en a rien dit, pas plus qu'il n'a promis quoi que ce soit sur les salaires. Même la promesse du retour à la retraite à 60 ans n'est destinée qu'à ceux qui auront cotisé 41 ans.

Pendant que la crise s'aggrave, on nous amuse avec des mots creux. Il n'y a rien à espérer des prochaines élections. Que Hollande ou Sarkozy gagne, le vainqueur poursuivra la même politique. Il se pliera à la logique patronale des licenciements, au nom de la compétitivité. Il continuera les suppressions d'emplois dans les services publics et l'austérité, pour payer la dette creusée au profit des banquiers. Seuls les discours seront différents, et encore.

Mais, pour les chômeurs, pour les travailleurs qui craignent de se retrouver à la rue, pour tous ceux qui n'arrivent plus à finir le mois, ce ne sont pas des mots, mais des réalités. Il faut, d'urgence, arrêter cette dégradation sociale. Et pour cela les travailleurs, les chômeurs, ne peuvent faire confiance qu'à eux-mêmes.

Contre les banquiers, contre le système financier, contre le patronat et contre les gouvernements qui leur obéissent, il faut établir un autre rapport de forces. Les travailleurs ne peuvent accepter de se laisser réduire progressivement à la misère. Ce sont eux qui produisent toutes les richesses de cette société, alors ils peuvent mettre à la raison tous ces gens qui prospèrent sur leur dos, à condition de se servir de la puissance dont ils disposent, par la grève, par les manifestations, par une puissante lutte collective.

Oui, il faut imposer nos exigences essentielles. Contre le chômage, il faut imposer l'interdiction des licenciements et la répartition du travail entre tous sans diminution de salaire. Contre la hausse des prix, il faut imposer l'augmentation des salaires et leur indexation sur l'inflation. Face aux grandes entreprises qui invoquent la crise pour licencier, il faut imposer le contrôle des travailleurs sur leurs comptes et prendre sur leurs profits.

Tout cela n'est pas un programme de promesses électorales, c'est un programme de lutte. Nathalie Arthaud se présente à l'élection présidentielle au nom de Lutte Ouvrière pour populariser ce programme, qui est celui des revendications vitales des travailleurs et de l'ensemble des couches populaires. Car, face à ce système économique capitaliste atteint de folie, il n'y a qu'une candidate communiste qui puisse le mettre en avant.

Et ce programme, les travailleurs ont la force de le mettre en œuvre.

### • Les prix montent

## Les salaires doivent suivre

**Selon les calculs de l'Insee, en 2011 les prix ont en moyenne progressé de 2,1%. Mais cette hausse moyenne, outre qu'elle est bien supérieure à celle des deux années précédentes – 1,5% en 2010 et 0,1% en 2009 – ne reflète que très partiellement l'augmentation subie par les classes populaires. Car ce sont surtout les prix des produits de consommation courante qui se sont le plus envolés l'an dernier.**

Ainsi, les principales hausses concernent l'énergie, qui a augmenté de 12,3%, alors que la hausse de l'année précédente avait déjà été de 10%. Les prix des fiouls domestiques ont bondi de 23,1%,

de 6,5% et ceux du gaz de ville de 8,5%.

Pour les produits alimentaires, le café a augmenté de 10%, les huiles et la margarine de 5%, les produits à base de sucre de 2,7% et le pain de 2,4%, les boissons gazeuses, jus et sirops de 3,6%, le lait et la crème de 3,4%, et la viande de 2,6%.

Mais c'est aussi le coût des services qui a renchéri. En témoignent le prix de l'enlèvement des ordures ménagères qui a augmenté de 5,7%, celui

de l'assainissement de l'eau qui progresse de 4,2% et les services postaux de 2,8%. Les transports combinés de voyageurs sont en hausse de 2,7%, tout comme les transports ferroviaires, en hausse de 2,3%. C'est aussi le coût de la santé et de la protection sociale qui a augmenté de 3,1% pour les établissements pour adultes handicapés et de 2,8% pour ceux des maisons de retraite.

Les seuls prix ayant notablement baissé sont ceux des produits d'équipement

comme le matériel photo, les téléphones, fax et téléviseurs, le matériel informatique ou encore les pneus de voiture, et encore pas de toutes les marques.

Les produits qui sont achetés quasi quotidiennement par l'ensemble de la population ont ainsi augmenté, sans que les salaires et les pensions des travailleurs suivent. Alors, il est urgent de les augmenter et d'imposer leur indexation sur les prix.

David MARCIL



## • François Hollande au Bourget

# Rien pour la population laborieuse

**Avant de présenter finalement son programme jeudi 26 janvier, François Hollande en a présenté quelques éléments lors du meeting qu'il a tenu au Bourget dimanche 22 janvier.**

Sur le plan de l'économie, Hollande s'en est pris de façon tonitruante aux « *puissances de l'argent* » et au « *monde de la finance* ». Mais les quelques mesures concrètes évoquées pour contrer leur pouvoir de nuisance restent dans la même ligne que ce que fait Sarkozy. Hollande a évoqué une réforme obligeant les banques à « *séparer leurs activités de crédit de leurs opérations spéculatives* » – ce qui signifie qu'elles pourront continuer à spéculer. Il a aussi repris l'idée d'une taxe sur les transactions financières, que Sarkozy et la droite viennent de remettre au goût du jour, de supprimer les stock-options, de revenir sur les récents allègements de l'ISF, de créer une cinquième tranche d'impôt sur le revenu en taxant à 45% les rémunérations supérieures à 150 000 euros.

Voilà des mesures qui écorneront peut-être un peu quelques hauts revenus salariés, mais qui ne toucheront en rien les détenteurs de capitaux. Ceux-ci pourront continuer à accroître leurs profits par une exploitation accrue des travailleurs et garderont le droit de fermer des entreprises qu'ils estiment n'être pas assez rentables et de licencier à tour de bras.

Mais surtout, il est significatif de voir que François Hollande n'a avancé aucune mesure

pour lutter contre les fléaux qui frappent la population laborieuse: le chômage et la baisse dramatique du pouvoir d'achat. Pour l'emploi, ses propositions se limitent à la création de 150 000 emplois « d'avenir » réservés aux jeunes, divisant d'ailleurs par deux le nombre prévu dans le projet du Parti socialiste. Il maintient certes la création de 60 000 emplois sur cinq ans dans l'éducation, mais à effectif constant du nombre de fonctionnaires. Autrement dit, ils seront pris sur d'autres

secteurs de la fonction publique, eux aussi victimes de la politique de non-remplacement d'un fonctionnaire sur deux.

Les autres propositions dites sociales concernent le doublement du plafond du livret A, qui passerait à 30 600 euros. D'autre part Hollande veut multiplier par cinq l'amende imposée aux communes qui ne respectent pas le quota de 20% de logements sociaux; 426 communes ont été sanctionnées en 2010, pour un total de 31 millions d'euros,

soit 72 000 euros en moyenne. La ville de Neuilly-sur-Seine, avec son budget de 152 millions d'euros, peut se permettre de payer l'amende.

Que faire pour empêcher que les travailleurs, les chômeurs, les retraités fassent les frais de la crise capitaliste? Si Hollande n'en a pas parlé, c'est parce que ce n'est pas son souci. La prétendue « *alternative* » à Sarkozy poursuivra la politique de celui-ci.

**Marianne LAMIRAL**

## Beaucoup de bruit autour du livret A

François Hollande a proposé de doubler le plafond des versements sur le livret A. Il s'agirait à la fois d'élargir l'épargne populaire et de trouver ainsi des fonds pour financer le logement social.

Cela ne devrait pas bouleverser la grande majorité des détenteurs de livrets, loin d'atteindre le plafond actuel de 15 300 euros. Actuellement, près de la moitié des quelque soixante millions de livrets A

n'atteignent pas 150 euros de solde et seule une minorité, un peu plus de cinq millions, est au plafond.

Quant à favoriser le financement du logement social, une telle mesure ne serait qu'un coup d'épée dans l'eau. Selon la Caisse des dépôts, sur les 287 milliards d'euros collectés en 2011 sur les livrets A et les livrets Développement durable, 100 milliards demeurent dans les caisses des banques qui s'en

servent comme elles l'entendent, et 187 milliards sont affectés aux prêts aux organismes de logement, pas forcément à bon marché, et aux équipements « d'intérêt général ».

En revanche les livrets A, même les plus petits, rapportent aux banques une confortable commission, et à l'État, qui s'affirme garant de cette épargne, quelques centaines de millions chaque année.

La proposition de François

Hollande revient surtout à dire qu'il n'envisage pas d'augmenter les fonds publics destinés au logement social, alors qu'il y a un million de logements manquants et quatre millions de logements inadéquats ou insalubres. Une situation face à laquelle il faudrait d'urgence construire des logements accessibles à tous.

**Viviane LAFONT**

## • Le ministère de l'Écologie et Monsanto

# Un petit accroc après un gros cadeau

**La ministre de l'Écologie Nathalie Kosciusko-Morizet a prévenu les agriculteurs qu'il était inutile d'acheter des semences de maïs génétiquement modifié mon 810, produit par la firme Monsanto, car le gouvernement allait en interdire l'usage. En effet l'interdiction interviendra juste avant les semailles, afin de ne pas laisser le temps à la Commission européenne de casser une fois de plus la décision française et afin de contraindre les agriculteurs à semer « à l'ancienne » ou à ne pas semer**

C'est un beau coup de publicité, car le gouvernement semble ainsi s'opposer avec fougue à la fois à une multinationale, aux « fonctionnaires de Bruxelles » et jusqu'aux agriculteurs utilisateurs d'OGM! Mais, comme pour toutes les gesticulations de campagne, il faudrait avoir la mémoire courte pour s'y laisser prendre.

Le Parlement a en effet adopté il y a peu une modification du code de la propriété intellectuelle concernant les semences de ferme, qui constitue un cadeau royal aux trusts de l'agroalimentaire dont, au premier chef, Monsanto.

Il y a déjà bien longtemps que les agriculteurs achètent leurs semences à des producteurs spécialisés, et presque aussi longtemps que ces

derniers sont devenus des multinationales puissantes. Le premier d'entre eux est justement Monsanto et le second est Vilmorin-Limagrain, qui se targue d'exister depuis le 18<sup>e</sup> siècle.

Le marché de la semence est limité par le fait que les paysans peuvent toujours garder une partie de leur récolte comme semence pour la suivante. Les semenciers, en bons capitalistes, n'ont donc eu de cesse de réduire cette possibilité. D'abord en faisant qu'il revienne moins cher au paysan de racheter de la semence que de sélectionner et de traiter la sienne. Ensuite par l'introduction de nouvelles variétés, le maïs hybride en particulier, dont seule la première génération est productive; ou bien par l'introduction d'un gène dit « terminator », qui stérilise



Arrosage de maïs.

les végétaux qui le portent. Et enfin il y a la réglementation et les arguties juridiques sur la propriété intellectuelle.

Depuis 1988, en Europe, les semenciers ont tenté de faire valoir que leurs semences, étant des créations de leurs laboratoires, leur appartenaient donc de droit ainsi que toutes les générations à venir. Les députés avaient jusque-là mis certaines

limites à leurs prétentions et préservé le droit des agriculteurs à produire leurs propres « semences de ferme », même à partir d'une graine fabriquée par Vilmorin ou Monsanto, sous certaines conditions et pour vingt et une espèces. Ce que faisaient, par exemple, 25% des producteurs de pommes de terre. Eh bien, ces vingt et une espèces seront désormais

soumises à une taxe. Quant à la taxe qui existait déjà sur le blé tendre, elle sera multipliée par trois.

Il en va des Vilmorin et Monsanto comme des autres grands groupes capitalistes. Le seul profit ne leur suffit pas, il leur faut le profit garanti par la loi et organisé par l'État sous forme de taxe.

**Paul GALOIS**



### • Paiement des RTT des médecins hospitaliers

# Selon que vous serez...

**Le ministre de la Santé Xavier Bertrand vient de signer un accord sur les RTT accumulées par les médecins hospitaliers. Depuis le passage officiel aux 35 heures en 2002, les personnels hospitaliers qui ne peuvent pas prendre les journées de RTT prévues peuvent les mettre sur un compte épargne-temps (CET). Mais, du fait du manque de personnel de toutes catégories dans les hôpitaux, ces CET ont explosé.**

Le personnel fait bien plus de 35 heures, pour tenter d'assurer le fonctionnement des services. Pour les seuls 40 000 médecins hospitaliers, près de deux millions de journées de RTT ont été accumulées.

L'accord signé avec les syndicats d'hospitaliers prévoit de solder ces journées de trois façons. Le médecin pourra prendre des congés, mais pas plus de vingt jours, car sinon comment faire fonctionner les services? Il pourra obtenir des points à valoir sur sa retraite, mais là encore, comment imaginer que des milliers de médecins partent plus tôt en retraite sans être remplacés?

La troisième solution proposée est de payer ces journées, 300 euros par jour, dans la limite de 80 jours sur quatre ans. Enfin, pour essayer de

« contrôler » les CET, l'accord prévoit que les médecins ne pourront pas stocker plus de vingt jours de RTT, avec un maximum de 208 journées, contre 300 aujourd'hui.

Pour les médecins hospitaliers c'est, selon le président d'un de leurs syndicats, « un bon accord », du moins sur le plan financier. En effet 300 euros par jour et pour 80 jours, cela fait la coquette somme de 24 000 euros. C'est bien sûr le chiffre maximal mais, comme la moyenne pour chaque médecin est de 47 jours de RTT sur leur CET, cela fait quand même près de 14 000 euros.

Ce sont les hôpitaux qui devront prendre en charge ces dépenses, estimées à 600 millions d'euros sur quatre ans. Sur cette somme, 250 millions auraient été provisionnés, il



faut donc trouver les 350 autres. Et, pour des hôpitaux déjà en déficit (433 millions d'euros en 2010 selon la Fédération hospitalière de France) cela ne pourra se faire qu'en réduisant encore plus les dépenses et donc les effectifs. À l'hôpital comme ailleurs, on n'embauche pas, on licencie: 15 000 postes supprimés en 2011, après les 10 000 de 2010 et les 9 800 de 2009. Ainsi, encore une fois, faute d'embauches, le personnel de

santé ne pourra pas prendre ses RTT... pour qu'on puisse payer les leurs à la seule catégorie des médecins hospitaliers.

Ce qui est scandaleux en effet est que cet accord ne concerne pas les autres catégories, des infirmières aux aides-soignants en passant par les administratifs. Eux ne toucheront rien, ne pourront pas prendre de RTT ou accumuler des points pour leur retraite. Il leur restera, comme avant,

à ne pas prendre leurs RTT et, malgré les 35 heures officielles, ils devront continuer à travailler plus, faute de pouvoir être remplacés.

Entre faire des cadeaux à 40 000 praticiens hospitaliers et se préoccuper du sort des centaines de milliers de salariés de l'hôpital, le gouvernement a fait son choix. En période électorale, il sait bien à quelles catégories il doit faire des cadeaux.

Cédric DUVAL

### • Loi sur le secret des affaires

## Ce qu'ils veulent cacher, c'est l'exploitation

Le Parlement vient d'adopter une loi punissant de trois ans de prison et 375 000 euros d'amende la violation du secret des affaires. Pour l'UMP qui a proposé et voté cette loi, la gauche parlementaire s'étant abstenue, « sans le secret des affaires, c'en serait fini de l'industrie, des services, de l'économie ». C'est évidemment exagéré mais, en revanche, il est vrai que l'abolition de ce secret mettrait une arme dans les mains des travailleurs.

Ainsi, sans le secret des affaires, les avertissements des ouvriers fabriquant des prothèses mammaires dangereuses auraient été rendus publics. Sans ce secret, la vente à Petroplus de la raffinerie Shell ou celle de SeaFrance par la SNCF seraient apparues pour ce qu'elles étaient: une étape vers la fermeture. Sans ce secret, les ouvrières de Lejaby, les travailleurs de PSA

et de bien d'autres entreprises auraient su, des mois à l'avance, ce que leur patron préparait contre eux. Sans le secret des affaires, les travailleurs pourraient vérifier, chiffres en main, que l'interdiction des licenciements et la répartition du travail entre tous sans diminution de salaire sont possibles, à condition de prendre sur les profits. Sans le secret des affaires, on verrait que la soi-disant impossibilité d'augmenter les salaires est un mensonge éhonté visant à protéger les profits patronaux.

Se protéger de l'espionnage industriel est le prétexte officiel de cette loi. Mais, bien plus que les plans d'un Rafale ou d'une centrale nucléaire de troisième génération dont personne ne veut, c'est l'exploitation des travailleurs que le secret des affaires cherche à dissimuler.

Paul GALOIS

### • Médecine de ville

## Le recul de la permanence des soins

**Une des conséquences de la pénurie de médecins est le manque de médecins de ville pour assurer les gardes de nuit. Jusqu'en 2002, les médecins libéraux effectuaient des gardes dans leur secteur. Mais ce système était devenu intenable, les médecins ne pouvaient pas travailler en continu jour et nuit et n'étaient plus assez nombreux pour assurer les gardes. Le gouvernement a donc supprimé l'obligation de faire des gardes et monté un autre système baptisé: la permanence des soins.**

Il s'agissait d'attirer des médecins au travail de nuit en mettant en place des indemnités, et de diminuer le nombre d'actes en régulant les appels des patients à travers les Samu.

Cette organisation n'a cependant pas réussi à enrayer la carence des médecins de nuit. Dans la période dite de nuit profonde, entre minuit et 8 heures du matin, seule la moitié des secteurs seraient couverts actuellement. La plus grande partie des gardes effectuées le sont par des associations de

médecins libéraux du type de SOS médecins, qui ont trouvé là une source de revenus appréciables: 150 euros d'indemnité par nuit et un prix de la visite pouvant aller jusqu'à 78 euros.

Mais le gouvernement semble maintenant trouver cela trop coûteux et il commence à supprimer l'indemnité de nuit profonde pour les médecins dans certaines régions. En l'absence de médecin de nuit, la régulation du Samu conseillerait par téléphone aux patients d'attendre le lendemain ou

d'aller aux urgences.

C'est clairement un nouveau recul de la qualité des soins. Les personnes âgées par exemple présentent souvent des pathologies qu'il est impossible de diagnostiquer par téléphone et les adresser aux urgences peut leur être fortement préjudiciable. Cette situation est déjà la règle dans bien des endroits, mais il n'est pas souhaitable qu'elle se généralise.

Aujourd'hui, le gouvernement utilise pour modifier la permanence des soins les mêmes arguments que ceux qui ont servi à créer la pénurie médicale: la santé coûte trop cher, il faut faire des économies. C'est cette logique qui conduit à la dégradation continue des soins pour les classes populaires.

Jean POLLUS



## • Hébergement d'urgence

# Non-assistance à personne en danger

**Comme chaque hiver, la situation des SDF, les sans-domicile-fixe, devient encore plus dramatique. Dans un des pays les plus riches du monde près de 150 000 personnes (chiffres de l'Insee) vivent, dorment dans la rue... et y meurent parfois, faute de pouvoir être hébergées dans des structures d'urgence. Ils seraient même plus nombreux, selon la Fédération nationale des associations d'accueil et de réinsertion sociale (FNARS), qui avance le chiffre de 240 000.**

Les structures chargées de les accueillir, comme le Samu social, sont débordées. Pour 150 000 SDF, il n'y avait en 2010 qu'environ 83 000 places, dont près de 39 000 dans les centres d'hébergement, 19 000 dans les centres d'hébergement d'urgence et 15 000 chambres d'hôtel. Dans ce domaine comme dans les autres, le gouvernement rogne sur les budgets. En 2011, les moyens attribués au Samu social pour assurer les hébergements en hôtel ont diminué de 24 %.

Cet hiver, la situation

s'est encore aggravée, car des moyens pouvant être mis en place dans le cadre du plan « grand froid » ne sont pas utilisés, les températures n'étant pas assez basses, alors qu'il faut 0°C et moins la nuit pour déclencher ce plan. Ainsi, à Paris, près de 160 lits restent inoccupés au fort de Nogent. Finalement, en décembre dernier, près de la moitié des sans-abri (23 867 personnes) qui ont téléphoné au 115, le numéro du Samu social, n'ont pas trouvé de place et ont dormi dehors. La situation des familles de SDF est particulièrement critique, car elles sont 60 % à

n'avoir pas obtenu d'aide. C'est encore pire pour les personnes issues de l'Union européenne, dont 71 % des demandes sont restées sans réponse, contre 37 % pour les personnes d'origine française.

Face à cette situation dramatique, le gouvernement bavarde. De temps en temps, il fait voter des lois, comme la loi Dalo de 2007 qui impose en principe à l'État de secourir les sans-abri, quelle que soit leur nationalité d'ailleurs. Mais, aussitôt votées, ces lois sont oubliées. Alors, il reste des bonimenteurs, comme Benoist Apparu, secrétaire d'État au

Logement, qui a eu le culot d'annoncer le 1<sup>er</sup> décembre que tous les sans-abri appelant le 115 se verraient proposer une place.

L'exemple vient d'ailleurs de haut. En 2006 Nicolas Sarkozy, candidat aux présidentielles, ne déclarait-il pas : « *Je veux, si je suis élu président de la République, que d'ici deux ans plus personne ne soit obligé de dormir sur le trottoir et d'y mourir de froid* » ? En 2009, le collectif des morts de la rue donnait le chiffre de 338 personnes sans domicile fixe mortes dans la rue...

Cédric DUVAL



## • Aubervilliers (Seine-Saint-Denis)

# L'expulsion scandaleuse d'un travailleur chinois sans papiers

Mardi 24 janvier, près d'une centaine de personnes se sont réunies devant la mairie d'Aubervilliers, à l'appel d'associations comme Réseau éducation sans frontières (RESF), Auber sans la peur, la Fédération de parents d'élèves (FCPE), des organisations syndicales et des partis politiques dont le PCF, le NPA, Lutte Ouvrière, pour protester contre l'expulsion de M. Changfeng Mo, un travailleur chinois sans papiers qui vivait en France depuis dix ans.

Quelques jours plus tôt,

jeudi 19 janvier, 80 personnes manifestaient devant l'école Marc-Bloch, où sont scolarisés ses deux enfants, et apportaient quelques centaines d'euros à sa femme, résultat d'une collecte de soutien organisée à la cité scolaire Henri-Wallon. Sa femme et ses deux enfants, de 3 et de 2 ans, tous deux nés en France, se retrouvent seuls et sans ressources depuis le 7 janvier, date à laquelle leur père a été expulsé vers la Chine.

Ce travailleur, qui avait été retenu en centre de rétention

pendant 45 jours avant d'être expulsé, avait fait une première demande d'asile politique, sans succès. Il avait également fait les démarches pour obtenir un titre de séjour, qui lui avait été également refusé. Ordre lui avait donc été donné de quitter le territoire.

Bien qu'il ait deux enfants en bas âge, nés en France, qu'il ait déclaré ses impôts depuis 2008, qu'il y ait eu une forte mobilisation de solidarité de la part de parents d'élèves et d'associations, rien n'y a fait : la

police de Claude Guéant a tout de même procédé à son expulsion. Politique du chiffre oblige ! Le ministère de l'Intérieur s'est récemment vanté d'avoir expulsé plus de 33 000 sans-papiers, soit 5 000 de plus que le quota prévu.

Parents d'élèves, associations de soutien aux sans-papiers, militants politiques et syndicaux d'Aubervilliers réclament aujourd'hui le retour de M. Mo, sa régularisation ainsi que celle de sa femme.

Correspondant LO

## • Conseil généraux

# Travaux d'infrastructure reportés

Plusieurs Conseils généraux, ceux des départements du Calvados, d'Indre-et-Loire, du Gard et des Bouches-du-Rhône, ont annoncé qu'ils reportaient cette année des investissements concernant des infrastructures routières.

Ainsi, trois projets de deux fois deux voies ont été suspendus dans le département du Calvados, ainsi que la partie nord du périphérique de Tours et la dernière tranche du contournement d'Avignon.

Dans chaque cas, il s'agit de projets de plusieurs centaines de millions d'euros qui subissent la baisse des budgets et le fait que de nouvelles charges continuent d'être reportées sur les départements ou autres collectivités, sans que les financements suivent. Et il ne s'agit là que d'une partie des départements, puisque moins d'une quinzaine d'entre eux ont déjà adopté leur budget. L'Association des départements de France estime que plusieurs

autres projets pourraient être ajournés dans les mois à venir.

Avec les lois sur la décentralisation intervenues dans les années 1980 et la nouvelle loi sur la décentralisation de 2004, de nombreuses charges sont passées du budget de l'État à ceux des Conseils généraux et régionaux. Ainsi, 380 000 kilomètres de réseau routier sont aujourd'hui gérés par les Conseils généraux. Mais ce sont aussi les postes liés à la formation professionnelle, à

l'éducation et aux aides sociales qui sont maintenant de la compétence des régions.

Le mouvement consistant à transférer des services utiles à la population du budget de l'État à ceux des collectivités territoriales, sans les ressources correspondantes, permet à l'État de se prévaloir de charges moins importantes, alors qu'il entraîne la remise en cause de travaux et de services utiles.

David MARCIL

## • Un film sur les médias et ce à quoi ils servent

# Les nouveaux chiens de garde

Écrit et réalisé par des journalistes, le film *Les nouveaux chiens de garde* dévoile comment fonctionnent les médias. Documentaire et reportage tout à la fois, il met à nu les liens, étroits mais cachés au public, des journalistes en vue et patrons de presse avec le milieu des affaires et celui des politiciens. On découvre comment certains fréquentent assidûment les mêmes cercles, se retrouvent dans les mêmes restaurants, pour y discuter « en famille » de ce qui les unit, les uns décidant, les autres cherchant à façonner l'opinion.

On y voit comment le conformisme social qui règne dans le petit monde des médias se double d'un conformisme tout court qui les amène à se copier mutuellement, à rabâcher les mêmes clichés, pourvu qu'ils ne dérangent pas et à condition surtout que l'audimat, donc les recettes de la publicité, soit au rendez-vous.

À l'aide de nombreux exemples liés à l'actualité de la crise économique ou des guerres en cours, on voit aussi comment les principaux médias jouent un rôle de défenseurs des pouvoirs en place, et plus encore du monde tel qu'il est, c'est-à-dire des puissances de l'argent et du grand capital qui y font la loi.

« *Nous sommes là pour donner une image lisse du monde* » déclara un jour le présentateur vedette de TF1 Poivre d'Arvor. Franchise ou cynisme, en tout cas cela suffirait à balayer les prétentions des stars du petit écran et de la grande presse à représenter un prétendu « cinquième pouvoir ».

Ce film n'a évidemment pas eu bonne presse auprès des groupes de presse, dont il éclaire agissements et motivations. De même, sa diffusion a été difficile. Raison de plus pour aller le voir là où il passe. Les salles qui le diffusent sont indiquées sur [www.epicentrefilms.com](http://www.epicentrefilms.com).

Pierre LAFFITTE



## • Transport aérien

# Non à la loi anti-grève !

**« Une loi pour mettre fin aux 350 grèves par an dans l'aérien » a titré Le Figaro. D'évidence, le chiffre n'a rien à voir avec la réalité : sinon, les avions ne voleraient plus. Et on se demande alors comment Air France aurait pu devenir l'une des toutes premières compagnies mondiales.**

L'UMP, qui vient de présenter au Parlement une loi anti-grève dans le transport aérien, et Sarkozy derrière elle veulent surtout plaire à l'électorat de droite, toujours prêt à voir les travailleurs comme des fainéants ne pensant qu'à faire grève.

Le ministre des Transports Mariani explique dans la presse que cette loi est un copier-coller de celle qui a déjà été imposée en 2007 dans le transport terrestre, notamment ferroviaire. Tout salarié doit, sous peine de sanction disciplinaire, se déclarer individuellement gréviste auprès de son employeur 48 heures à l'avance. En contrepartie, celui-ci est censé annoncer au public 24 heures à l'avance le service qu'il assurera.

Ce volet de la loi, on le constate depuis 2007, ne change rien pour les usagers des transports en commun en cas de grève. Le gouvernement le sait, mais il escompte que les électeurs de droite retiendront qu'il fait tout pour assurer, insiste-t-il, non pas un « service minimum », mais un « service garanti ».

Quant aux employeurs, il leur offre un moyen supplémentaire de faire du chantage aux promotions, aux augmentations (quand il y en a encore) et à l'emploi auprès de celles et ceux qui, deux jours avant d'y être autorisés, auront dû déclarer leur intention de faire grève.

Au-delà de son bavardage sur la défense des usagers, voire sur « la destination France qui en pâtit au niveau touristique », c'est bien une entrave de plus au droit de grève que le gouvernement veut mettre en place. Cela vise tous les travailleurs du secteur aérien, sans exception. Et Mariani les a énumérés dans *Le Parisien* : « Bagagistes, agents

de sûreté, techniciens de maintenance, essenciers, personnel d'escale, hôtesses ou pilotes » ont « les moyens de désorganiser le transport aérien », s'est-il indigné. Eh oui, quand des gens font un travail utile, cela se voit quand ils s'arrêtent. Et tant pis si cela déplaît au gouvernement et aux patrons.

Face à cette loi qui restreint le droit de grève, pilotes, hôtesses et stewards sont appelés à cesser le travail du 6 au 9 février, de même que le personnel de la sûreté aérienne, qui a déjà massivement fait grève en décembre pour des salaires et conditions de travail décentes.

Curieusement, alors que tous les travailleurs de l'aérien sont visés, dans certains secteurs, notamment d'Air France, les syndicats ne pipent mot. Est-ce pour ne pas gêner la direction, qui lance au même moment un nouveau train d'attaques contre tout son personnel? On peut se le demander.

En tout cas, sur la plateforme de Roissy, un appel à la grève est adressé à toutes les entreprises. Et il faut que la riposte à ce mauvais coup des employeurs et du gouvernement soit la plus massive possible.

Correspondant LO



Manifestation lors de la grève du personnel de sûreté à l'aéroport de Roissy.

## • Tribunaux des prud'hommes

# Un engorgement voulu par le gouvernement

**L'État vient d'être condamné par le tribunal de grande instance de Paris en raison de procédures trop longues devant les conseils des prud'hommes. Les seize salariés plaignants ont obtenu de 1 500 à 8 500 euros de dommages et intérêts pour avoir attendu jusqu'à trois ans que leurs plaintes soient jugées devant les conseils de Bobigny, Nanterre et Longjumeau, en région parisienne. Dans de nombreuses autres régions, les délais d'attente sont parfois presque aussi longs.**

Le code du travail prévoit normalement un délai d'un mois pour le traitement d'un dossier, sans recours. Mais faute de moyens, en particulier de greffiers et de personnel administratif, cette juridiction pour les conflits du travail est de plus en plus bloquée. Le jugement

du TGI rend l'État responsable du manque de personnel, mais gageons qu'il n'entraînera aucune embauche.

En 2008, lors de la réforme judiciaire, ce sont 62 conseils de prud'hommes que le gouvernement Sarkozy a supprimés ou regroupés. Il n'en reste plus

que 210 sur tout le territoire. Par exemple, dans le département du Nord, la fermeture des conseils de Fourmies et de Maubeuge, transférés à Avesnes-sur-Helpe, nécessite pour les plaignants des déplacements de 30 à 50 kilomètres aller-retour, souvent plusieurs fois pour une même affaire. Dans l'Aisne, après la fermeture du conseil d'Hirson au profit de Laon, ce sont 120 kms aller-retour de frais de transport qu'il faut payer, en plus maintenant d'un timbre de 35 euros pour frais de dépôt de dossier. De nombreux conseils notent

que le nombre de plaintes de salariés est en baisse, alors que pourtant les conflits avec les patrons se multiplient.

Cette justice de proximité, pour régler les conflits du travail, fonctionne de plus en plus mal, non seulement parce que le gouvernement s'en moque, mais parce qu'il organise volontairement sa paralysie. La grosse majorité des plaignants sont des salariés attaquant leur patron contre des licenciements abusifs ou des salaires non payés, et le gouvernement n'est visiblement pas pour les aider.

Louis BASTILLE

## • Dons de RTT et solidarité entre salariés

# Tant que ça ne coûte rien aux patrons...

Un député UMP a déposé une loi « visant à encourager le don de jours de repos entre salariés ». Il explique avoir connu dans sa circonscription le cas de travailleurs d'une usine Badoit qui s'étaient cotisés pour offrir 170 jours de liberté à un de leurs camarades, afin qu'il reste au chevet de son jeune fils en phase terminale de cancer. On cite aussi le cas d'une salariée de Fuji-Autotech qui a pu rendre visite régulièrement à son mari hospitalisé, grâce à une telle solidarité de ses camarades de travail. Apparemment, dans un cas comme dans l'autre, le patron, lui, n'a pas marqué la même solidarité en permettant au salarié de s'absenter.

Remarquons que, loi ou pas, travailleurs et petites gens répondent présent à de telles situations, avec leur temps et leur argent, quand État et patrons sont aux abonnés absents. On le voit aussi par exemple avec les maladies dites orphelines, dont les grands groupes pharmaceutiques se détournent, car ils ne les trouvent pas assez rentables. Il n'y aurait pas de recherche, et donc d'espoir de guérison pour de telles maladies, si la générosité de millions d'anonymes n'y pourvoyait et si, année après année, des dizaines de milliers de bénévoles ne s'y donnaient pas de tout leur cœur, comme pour le Téléthon.

Quand on a besoin d'accompagner un proche dans la maladie, il faudrait pouvoir le faire sans que le manque de temps et d'argent s'ajoute aux soucis et à la peine. Comme pour la couverture-maladie, ou l'assurance-vieillesse, dont l'idée faisait pousser des cris d'orfraie aux possédants il y a un siècle, cela devrait être pris en charge par les employeurs et, globalement, ils en auraient largement les moyens.

Pierre LAFFITTE



# Nathalie Arthaud



## Meetings avec Nathalie Arthaud candidate de Lutte Ouvrière à l'élection présidentielle

### Beauvais

Dimanche 29 janvier à 15 h 30  
Espace Argentine (ancien collège Baumont)  
15, rue du Morvan

### Le Havre

Mercredi 1<sup>er</sup> février à 19 h 30  
Salle René-Cassin – 130, rue Anatole-France

### Besançon

Samedi 11 février à 17 h  
Salle de la Malcombe – Avenue François-Mitterrand

### Clermont-Ferrand

Mercredi 15 février à 20 h  
Maison du Peuple – Place de la Liberté

### Bobigny

Samedi 18 février à 19 h 30  
Salle Max-Jacob – 35, rue de Vienne

### Tours

Jeu 23 février à 20 h 30  
Centre de vie du Sanitas – 10, place Neuve

### Nancy

Samedi 3 mars à 20 h 30  
Palais des Congrès – rue du Grand-Rabbin-Haguenaer

### Orléans

Mercredi 7 mars  
Salle Eiffel – 17 rue de la Tour-Neuve

## Meeting de Nathalie Arthaud en Île-de-France

**Présidé par Arlette Laguiller**  
**Vendredi 3 février à 20 h 30**  
**Espace Paris-Est Montreuil**  
128, rue de Paris  
à Montreuil (Seine-Saint-Denis)  
Métro : Robespierre (ligne 9)

## Dans les médias

**France 3 : La voix est libre** - samedi 28 janvier à 11 h 30  
**Forum de Libération à Grenoble à l'occasion d'un débat face à Jean Peyrelevade** - samedi 28 janvier de 18 h 30 à 20 heures  
**France Ô : Le monde vu par... Nathalie Arthaud invitée de Daniel Picouly** - dimanche 29 janvier à 18 h 45  
**Génération FM : Ça fait débat** - dimanche 29 janvier à 19 heures  
**Europe 1 : La Matinale Nathalie Arthaud invitée de Bruce Toussaint** - mercredi 1<sup>er</sup> février à 7 h 45  
**Radio Classique/Public Sénat : interview** - mardi 31 janvier à 8 h 15  
**LCI : La Matinale Nathalie Arthaud invitée de l'émission** - jeudi 2 février à 7 h 45  
**Canal + : Le Grand Journal** - jeudi 2 février à 19 h 10  
**I-télé : L'invitée de Christophe Barbier Nathalie Arthaud invitée de la matinale** - vendredi 3 février à 7 h 45  
**Canal + : Le News Show** - samedi 11 février à 11 h 45  
*Attention : les horaires des émissions peuvent être modifiés indépendamment de notre volonté.*

## • Devant les salariés de Merck

# « En vous battant vous montrez la voie »

Le 19 janvier, Nathalie Arthaud est venue apporter son soutien aux salariés du site de Merck d'Éragny-sur-Epte, dans l'Oise, tout près de Gisors, qui étaient alors en grève à 80% contre les 247 licenciements programmés, leur déclarant notamment :

« Dans la grève que vous avez démarrée depuis le début du mois de janvier, vous vous battez contre 247 licenciements. Vous avez décidé de vendre cher votre peau. Vous avez mille fois raison.

Avec vous, je veux dénoncer la fermeture programmée de votre usine, qui n'est pas justifiée. J'ai l'habitude de dire que, derrière chaque licenciement, derrière chaque fermeture, il y a la rapacité d'un patronat qui en veut toujours plus, qui n'en a jamais assez. La fermeture de votre usine en est encore une démonstration.

Merck est un géant pharmaceutique, qui a réalisé



12 milliards de dollars de bénéfices et qui annonce pour 2011 des profits encore en hausse. Qu'est ce que cela lui coûterait de maintenir les emplois sur cette usine? Maintenir les 247 emplois ne coûterait qu'une goutte d'eau sur les cinq milliards de dividendes servis aux actionnaires de Merck!

Dans cette crise, le grand patronat ne tolère pas de voir ses profits baisser. Alors il le fait payer aux travailleurs. (...) Le grand patronat se sert des travailleurs, de leur emploi et de leur salaire pour amortir la crise. (...)

Quand on se retrouve dans votre situation et que l'on se bat au pied du mur, c'est très difficile. C'est pourquoi je milite pour que l'interdiction des licenciements devienne un objectif partagé par tous les travailleurs, y compris par ceux qui ne sont pas encore menacés. (...)

En vous battant, vous montrez la voie. Alors je vous souhaite beaucoup de courage dans votre lutte, et vous pouvez être assurés de notre solidarité.»

# une candidate communiste

## • À Maisons-Alfort le 21 janvier

# « Au patronat de payer ! »

Le 21 janvier, plus de trois cents personnes étaient venues écouter Nathalie Arthaud au meeting organisé par Lutte Ouvrière à Maisons-Alfort. Dans les jours précédant le meeting, bien des contacts avaient été noués avec les travailleurs de cette zone de la banlieue parisienne, permettant de constater combien la situation actuelle, avec le chômage, les licenciements, les suppressions de postes par exemple à l'hôpital Henri-Mondor de Créteil, suscite de mécontentement et parfois d'indignation. Mais dans les jours précédents on avait aussi appris la fermeture de l'usine Lejaby d'Yssingeaux, comme l'a rappelé Nathalie Arthaud :

« Après Seafrance, et Petroplus c'est sur la fermeture de Lejaby que les médias ont mis les projecteurs. Et qui parmi nous n'a pas partagé la révolte de ces ouvrières qui se retrouvent virées après avoir trimé pendant 10, 20, 30 ans au smic ? Mais combien y a-t-il de Lejaby qui ferment chaque semaine ? Combien de travailleurs se retrouvent comme les ouvrières de Lejaby, mis sur le carreau après avoir fait la fortune de quelques grands patrons ?

Le pays vit depuis trois ans maintenant un hémarage de fermetures d'entreprises et de licenciements. Ce sont des dizaines de milliers d'ouvriers, d'employés, de magasiniers, de chauffeurs routiers, d'intérimaires qui perdent ou ont perdu le salaire qui les faisait vivre.

Depuis le début de la crise, il y a un million de chômeurs de plus. 1 000 chômeurs supplémentaires

chaque jour.

Et face à cela, tout ce que le gouvernement trouve à annoncer à l'issue d'un sommet qu'il avait lui-même pompeusement intitulé « sommet social », ce sont des mesures dérisoires sur la formation et sur le chômage partiel!

Mais quand il y a une hémorragie, il faut mettre un garrot!

La seule mesure à la hauteur de la situation, ce serait d'interdire les licenciements. Mais il n'en est évidemment pas question pour le gouvernement. Alors, quand il parle de lutte contre le chômage, il brasse du vent!

Prenez cette histoire de formation. Les ouvrières de Lejaby qui ont appuyé sur la pédale de leur machine à coudre toute leur vie, avec un chronomètre dans le dos, elles n'étaient pas bien formées peut-être? Et les



travailleurs de Petroplus à Petit-Couronne près de Rouen?

Quand Sanofi supprime des emplois, arrête ici ou là des fabrications, ce n'est pas une question de formation, c'est toujours pour augmenter la productivité, toujours pour augmenter ses profits.

Nous sommes bien sûr pour garantir les emplois et les salaires, quels que soient les aléas des commandes et de la production, mais nous sommes pour que cela se fasse sur les deniers du patronat. Il faut que ce soit lui qui paye!

Le chômage est un produit de la rapacité patronale, un produit

de l'exploitation. Aucun gouvernement, ni celui que nous subissons depuis cinq ans ni aucun autre, ne combattra le chômage. Car il faut pour cela combattre le responsable, le patronat licencieur.

Il faut qu'il soit clair pour tous que les dégâts de la crise seront inévitablement payés. Et, si les travailleurs ne veulent pas que la bourgeoisie et ses dirigeants politiques la leur fassent payer, il faut contraindre les possédants à payer.

C'est eux ou nous! Nous avons à protéger nos seuls moyens d'existence, nos emplois

et nos salaires.»

**Nathalie Arthaud, a ensuite développé le programme de lutte qu'elle défendra dans cette campagne, appelant les assistants à nous aider à la mener et concluant :**

« Si l'élection présidentielle peut contribuer à faire connaître nos idées plus largement et à les populariser, ce sera un pas considérable pour préparer la suite, qui se déroulera là où tous les changements se décident : dans les entreprises, dans la rue et en tout cas dans les luttes. »

## Nathalie Arthaud au meeting de la CGT

La CGT, qui prépare pour le 31 janvier un meeting au Zénith de Paris avec Bernard Thibault, a annoncé qu'elle avait invité l'ensemble des candidats de gauche à l'élection présidentielle à y assister.

Nathalie Arthaud a répondu bien sûr positivement à cette invitation et sera présente à ce meeting.

## • Nouveau !

# Le site de campagne de Nathalie Arthaud

[www.nathalie-arthaud.info](http://www.nathalie-arthaud.info)

Sur le site de campagne de Nathalie, « Une candidate communiste à l'élection présidentielle », retrouvez :

- L'agenda de la candidate
- Son blog
- Ses communiqués quotidiens
- Les enregistrements de ses émissions
- Le film de ses interventions publiques et de ses meetings
- Le matériel militant de sa campagne
- Une revue de presse...

**Et bien d'autres choses encore.**

**Cette semaine, retrouvez notamment, dans la rubrique multimédia : l'intervention de Nathalie à l'usine Merck d'Éragny-sur-Epte en grève, l'émission RTL soir de Christophe Hondelatte, On n'est pas couchés de Laurent Ruquier, le meeting de Maisons-Alfort...**



## • Éducation nationale

# Des milliers d'heures d'enseignement en moins

Depuis la mi-janvier, dans toutes les académies, les enseignants des collèges et des lycées du second degré ont pu prendre connaissance de la dotation horaire globale (DHG) 2012-2013, c'est-à-dire du nombre d'heures d'enseignement allouées à leur établissement pour l'année scolaire prochaine. Elle est en baisse dans un très grand nombre de collèges et lycées, conséquence directe des 14 280 suppressions de postes d'enseignants, dans le primaire et dans le secondaire, prévues par le gouvernement dans le cadre du projet de loi de finances 2012.

29 académies sur 30 vont perdre des postes, et ce malgré une hausse des effectifs d'élèves à la rentrée prochaine. Cela va d'un peu plus de 400 postes supprimés dans l'académie de Strasbourg à 988 dans celle de Lille, en passant par 595 dans celle de Créteil et 755 dans celle de Versailles. Dans l'académie de Rennes, début janvier, le recteur a confirmé la perte de 179 postes d'enseignants à la prochaine rentrée en maternelle et en primaire, et celle de 55 postes pour les collèges et les lycées. Ces suppressions se traduisent par des fermetures de classes ou même d'écoles, par des fermetures d'options, de filières dans le secondaire, et partout par l'augmentation du nombre d'élèves par classe.

Dans le secondaire, le fait de comptabiliser les heures d'enseignement, et non pas les postes attribués à chaque collègue et chaque lycée, permet souvent de noyer le poisson en quelque sorte, car la réalité de l'aggravation des conditions d'enseignement pour les élèves et des conditions de travail pour les enseignants n'apparaît pas immédiatement. Cela laisse la porte ouverte aux tentatives bien vaines de répartir la misère: on prend des heures en langue pour en rajouter (un

peu) en français ou l'inverse. Mais la réalité est là: ainsi dans l'académie de Créteil, le nombre d'heures d'enseignement qui disparaîtront à la rentrée prochaine équivaut à la disparition de 290 postes d'enseignants, alors que les effectifs de lycéens augmentent légèrement. Des enseignants se sont mis en grève immédiatement à cette

nouvelle, comme ceux du lycée Bachelard de Chelles, en grève depuis le 17 janvier contre la fermeture d'une section BTS à la rentrée prochaine.

Cette hémorragie pénalise évidemment l'éducation de la jeunesse, en particulier celle des classes populaires, qui devrait pourtant être une priorité dans la société. Elle fait suite à celle des années précédentes: depuis 2007, 80 000 à 100 000 emplois ont ainsi été supprimés dans l'Éducation.

Des syndicats enseignants appellent à la grève mardi 31 janvier. Pour les enseignants comme pour les lycéens, les raisons d'y participer en nombre ne manquent pas.

Aline RETESSE

## • Académie de Limoges Un recul du recteur

Devant la mobilisation qui allait s'amplifiant dans l'académie de Limoges contre les annonces sur la carte scolaire, le recteur a reculé partiellement. Il a annoncé que l'EREA de Meymac et la filière L de Saint-Léonard ne seraient pas fermées et que les élèves du Mas Jambost pourraient continuer leur formation dans cet établissement.

C'est une première victoire et un grand soulagement pour les élèves et enseignants des établissements menacés. Leur lutte a permis que leur établissement continue d'exister à la rentrée prochaine et ils peuvent en être fiers.

Mais le recteur n'a

pas renoncé à supprimer 278 postes d'enseignants, autrement dit à une terrible dégradation de l'éducation dans l'académie où il est prévu de supprimer 4 % des effectifs, contre 2 % en moyenne nationalement. Des fermetures de maternelles, de classes de primaire et de collèges, ou même d'écoles, des transferts de filières de lycées commencent à être annoncées.

Enseignants et élèves comptent bien encore faire reculer le recteur et une autre manifestation était prévue mercredi 25 janvier, avant la journée de mobilisation du 31 janvier.

Correspondant LO

## • Free a tout compris

# Le racket de la téléphonie mobile

Le fournisseur d'accès à Internet Free s'est lancé le 10 janvier dans les abonnements de téléphonie mobile, devenant le quatrième opérateur après Orange, SFR et Bouygues Telecom. Cette arrivée avait été annoncée longtemps à l'avance, le PDG de la société Iliad/Free, Xavier Niel, ayant déclaré à de nombreuses reprises avant cette date qu'il allait diviser le prix des abonnements par deux. Mais il semble bien que le « coup » de Niel n'ait pas été que publicitaire.

L'homme n'est pas un

philanthrope, lui qui a accumulé une fortune personnelle de 3,15 milliards d'euros, se classant à la douzième place du palmarès des fortunes 2011. Son offre, et il ne s'en est pas caché, était destinée à rapporter car ses forfaits, même à prix cassés, restent rentables.

Il s'est même payé le luxe de dire qu'avec les forfaits qu'il propose ce sont sept milliards d'euros de pouvoir d'achat qui pourraient être consacrés à d'autres dépenses que la téléphonie.

L'autorité de la régulation

des télécoms, l'Arcep, avait déjà pointé du doigt à plusieurs reprises le fait que les tarifs pratiqués n'étaient pas du tout en rapport avec les coûts réels. Même un journal comme *Le Figaro* s'est laissé aller à décrire la rente de situation dont ont bénéficié les opérateurs de téléphonie mobile.

C'est donc bien un racket qui est pratiqué à grande échelle par les opérateurs de téléphonie mobile, et ce depuis longtemps et en toute impunité.

David MARCIL

## • Des remises en cause scandaleuses

# Les retraités ne sont pas des fraudeurs !

**Jeudi 12 janvier, des retraités sont venus manifester devant la Caisse de retraite du régime général à Bordeaux, la Carsat Aquitaine. Le 19, ils continuaient l'action devant l'Urssaf de la Gironde. Leur mobilisation à l'appel de la CGT de Dassault Aviation se poursuit depuis plusieurs semaines contre un véritable déni de justice aux conséquences particulièrement graves.**

En effet, en Aquitaine, sur des soupçons que l'administration de la Sécurité sociale ne justifie pas, près de cent retraités sont accusés d'être des fraudeurs. Ils seraient 1 500 dans le même cas en France. Le versement de leur pension est interrompu et on leur réclame la restitution de sommes allant jusqu'à 100 000 euros chacun. Certains ne touchent plus rien depuis un an.

Ces travailleurs avaient pu partir à la retraite de façon anticipée, conformément à la réglementation en vigueur en 2003, après avoir fait valider des trimestres d'assurance pour un travail accompli très jeune, souvent pour des travaux saisonniers. Pour cela, ils avaient dû payer les cotisations arriérées que leur employeur n'avait pas versées, en produisant les attestations de deux personnes témoignant de cette activité.

De 2004 à 2008, de très nombreux travailleurs (en 2006, ils étaient 10 000 par mois) ont saisi cette occasion d'échapper plus tôt à l'exploitation. Souvent, les services sociaux des grandes entreprises, pressées de se débarrasser de leurs salariés les plus âgés, les ont même conseillés dans leur démarche. Ainsi, a raconté un travailleur de Dassault Mérignac, en Gironde: «*L'assistante sociale m'a dit d'essayer de trouver des témoins, pouvant attester sur l'honneur que je travaillais dans une épicerie pendant deux étés successifs. C'est elle aussi qui m'a conseillé sur le montant à déclarer, en tenant compte des salaires saisonniers de l'époque.*»

En 2008, pour limiter le nombre de départs, les conditions de la retraite anticipée

pour les assurés ayant commencé à travailler jeunes ont été durcies: le tarif du rachat des cotisations arriérées a été augmenté et des pressions ont commencé sur les assurés, ainsi que sur les témoins pour les faire se rétracter sur leurs déclarations. Résultat: dès 2010 les départs avant 60 ans pour carrière longue s'étaient effondrés. Et à présent, des années après avoir accepté leur dossier pour carrière longue, l'administration de la Sécurité sociale applique rétroactivement le dispositif 2008 sur des salariés qui ont fait valoir leurs droits à la retraite anticipée bien avant.

Ainsi un assuré peut recevoir de la Sécurité sociale un courrier l'avertissant que la «*fiabilité des données et des pièces versées à l'appui de votre demande de régularisation a été remise en cause lors de l'instruction de votre dossier*». Sans explication ni preuve, la liquidation de la retraite est annulée.

Heureusement, il semble maintenant que la Sécurité sociale doive reculer devant le scandale. L'information circule que de nombreux procès prévus devant les tribunaux des affaires de Sécurité sociale (TASS) sont reportés, voire annulés. Des assurés ont reçu un courrier les avisant que la Mission nationale de contrôle et d'audit des organismes de Sécurité sociale (MNC) avait décidé de casser les décisions de l'Urssaf et de la Carsat (caisse de retraite du régime général).

Les organismes de Sécurité sociale accusant les retraités d'être des fraudeurs semblent donc reculer. Reste que cette tentative est totalement scandaleuse. Et le combat continue.

Correspondant LO



### • PSA Peugeot Citroën – Aulnay (Seine-Saint-Denis)

# Contre le plan de suppression d'emplois, débrayage réussi

En décembre dernier, PSA annonçait la suppression de 6 800 emplois en Europe, dont 1 900 CDI dans ses usines en France.

Le 17 janvier dernier, dans toutes les usines du groupe Peugeot Citroën, les directions locales annonçaient au cours de Comités d'entreprise extraordinaires le détail des suppressions de postes métier par métier.

À l'usine PSA d'Aulnay, ce sont 196 postes que la direction voudrait supprimer, 140 travailleurs en production (dont une majorité d'ouvriers professionnels) et 56 hors production.

À l'appel d'une majorité de syndicats, plus de 350 travailleurs de l'équipe du matin ont débrayé pendant une heure et demie, paralysant la production. Après s'être rassemblés pour écouter les prises de parole, ils ont traversé l'usine en manifestation pour se rendre à la salle où se tenait la réunion du CE.

Tout le monde savait que ce débrayage ne suffirait pas

à faire reculer la direction mais était convaincu qu'il ne fallait pas la laisser annoncer son nouveau mauvais coup sans rien dire et sans rien faire. Objectif réussi!

Ce plan de suppression de 196 emplois aura pour conséquence directe de faire travailler plus ceux qui restent, car la charge de travail ne diminuera pas, alors que les postes sont déjà surchargés.

La direction, dans son plan de fermeture de l'usine en 2014, a prévu de passer l'usine de deux équipes à une seule en janvier 2013. Pour s'y préparer, elle a besoin de réduire au maximum le nombre de travailleurs en



CDI, qui est encore à l'heure actuel de 3 100.

L'objectif du débrayage, qui était de dire à la direction que nous ne nous laisserons pas faire, a été atteint.

Quant à la suite, les travailleurs discutent de la meilleure manière de continuer à faire pression sur PSA pour obtenir la garantie du maintien de tous les emplois sur

l'usine. L'idée de se retrouver le plus nombreux possible dans une action à l'extérieur de l'usine fait peu à peu son chemin.

Correspondant LO

### • PSA Sochaux

## Après avoir sous-traité le travail, Peugeot sous-traite les licenciements

D'ici la fin de l'année, 495 travailleurs « prestataires de service », travaillant dans des entreprises extérieures, seront renvoyés du site PSA de Sochaux. Pour l'instant, plus de 330 ont été licenciés ces dernières semaines... sans bruit.

Il a suffi d'un signe de Peugeot pour que ces entreprises prestataires déchirent leur CDIC, le contrat à durée indéterminée de chantier. Ce contrat peut s'arrêter n'importe quand.

PSA a sous-traité le travail à des entreprises extérieures comme Assystem, 8 500 salariés, dont le chiffre d'affaires est en hausse importante en 2011 et qui dégage une marge de 7%. Autant dire que c'est une entreprise largement bénéficiaire, qui fait payer uniquement aux travailleurs les décisions du donneur

d'ordres PSA.

Mais, en sous-traitant le travail, PSA leur a aussi sous-traité les licenciements, ce qui permet à Varin, le PDG, surnommé « Monsieur 9 000 euros par jour », pour le montant de son salaire quotidien, d'affirmer toute honte bue: « *La réduction des effectifs chez PSA se fera sans licenciement.* »

En fait, les prestataires seront remplacés au moins en partie par des travailleurs de PSA, 420 sur 495. Mais en 2012 il n'y aura pas moins de travail, pas moins de projets à l'étude chez Peugeot, au contraire, puisque le lancement de deux nouveaux modèles est annoncé: la direction veut faire réaliser plus de travail par moins de travailleurs. Jusqu'à ce que ceux-ci se rebiffent.

Correspondant LO

### • Les ventes de PSA Peugeot Citroën

## Une baisse toute relative qui sert de prétexte

**PSA vient d'annoncer une baisse de ses ventes mondiales de 1,5 % par rapport à 2010. Immédiatement, le message du patron a été relayé par les directions d'usines: la situation est mauvaise, PSA ne sera pas compétitif et il n'y a pas d'argent en caisse. Ce qui sous-entend que, pour les augmentations de salaire dont les réunions de négociations sont prévues en février, il ne faut pas s'attendre à grand-chose.**

Comme d'habitude, la direction fait feu de tout bois pour justifier la continuation du blocage des salaires. Mais la ficelle est cette fois-ci un peu grosse. En effet, quand on y regarde de plus près, les ventes ne sont en baisse que par rapport au chiffre de 2010, qui était un record historique. Cette année-là, en pleine crise économique, PSA battait à nouveau son record de ventes mondiales, avec 3 602 000 véhicules vendus.

En 2011, les ventes n'ont atteint « que » 3 549 000, c'est-à-dire 53 000 de moins. Ce qui n'est quasiment rien. Et PSA se garde bien de donner les vraies explications de ce

faible recul.

La direction fait semblant d'oublier qu'elle a payé cher sa politique consistant à faire des économies à outrance sur le dos de ses fournisseurs. L'exemple le plus criant est celui de son fournisseur de vis Agrati, en septembre dernier. Pour faire économiser des frais de transport à PSA, Agrati avait dû précipitamment réorganiser toute sa logistique, tout en supprimant de nombreux emplois. Cette réorganisation avait échoué, entraînant une rupture des approvisionnements de vis par Agrati et paralysant toute la production de PSA pendant quelques jours. De l'aveu

des dirigeants de PSA, cette paralysie leur avait fait perdre 45 000 véhicules, non produits et non vendus.

Mais la baisse des ventes provient aussi, en grande partie, du choix de la direction de PSA de refuser de baisser ses prix de vente en Europe de l'Ouest, quitte à vendre moins mais avec des marges plus confortables. On le voit, la baisse des ventes annoncée est donc toute relative.

Alors, quand PSA prétend que la situation va mal, ce n'est qu'un prétexte pour revendiquer auprès de l'État de nouvelles aides, pour tenter de convaincre l'ensemble des travailleurs du groupe que tout va mal et de justifier l'absence d'augmentations de salaire.

Il n'est pas dit pourtant que cette fois-ci les mensonges passent, face à la nécessité pour tous les travailleurs du groupe d'imposer d'importantes augmentations de salaire.

Correspondant LO



### • Michelin – Saint-Doulchard (près de Bourges)

## Contre les pressions de la direction Nouveau débrayage

**Depuis le début de l'année, la direction de Michelin Saint-Doulchard a renforcé ses contrôles aux prises et fins de poste. Certains chefs font même du zèle en demandant de commencer cinq minutes avant l'heure. Face à ce harcèlement continu de rapports, menaces de sanction à peine voilées, le ras-le-bol augmente et la nécessité de débrayer est devenue une évidence.**

C'est donc ce qui s'est fait dans l'équipe du matin, jeudi 19 janvier, avec l'appui des quatre syndicats (CGT, SUD, FO, CFTC). L'assemblée générale a décidé d'aller dire à la direction que nous n'étions ni des

voyous, ni des voleurs, ni des délinquants, alors on en avait ras-le-bol de leur flicage!

Après un tour des ateliers tous ensemble, une délégation composée d'un représentant de chaque syndicat et de quatre

ouvriers a été reçue par la direction. Chacun a pu constater son arrogance et son mépris: elle reconnaît les pressions et les justifie par la nécessité d'augmenter la productivité à cause de la concurrence entre les groupes industriels.

Il lui a été répondu que nous, « nous n'avons pas de concurrents parmi les travailleurs de Continental, Bridgeston... par contre nous avons un ennemi commun: les actionnaires ». D'autres ont dénoncé

les bas salaires, la prime « de partage des profits » qui pour certains s'élève à 419,06 euros, alors qu'une poignée de parasites ont touché des millions d'euros. Ou encore le fait que la direction voudrait que l'on quitte les postes à moins cinq, alors qu'elle n'est pas capable de prévoir l'alimentation des machines plus de six heures par équipe, etc.

Rien n'est sorti de cette réunion, mais la direction a été informée que nous ne lâcherons

rien. Les autres équipes ont emboîté le pas de l'équipe du matin.

Comme cela a été dit à chaque assemblée générale, il va falloir se serrer les coudes pour se défendre, non seulement contre les attaques d'aujourd'hui, mais aussi contre les mauvais coups que gouvernement et patronat nous préparent.

Dans ce bras de fer avec la direction, rien n'est gagné, et il faudra sûrement recommencer, mais pour se faire respecter, plein d'idées surgissent.

**Correspondant LO**

### • Arkema – Pôle vinylique

## Mobilisation contre le projet Klesch

**En novembre 2011, le groupe chimique Arkema annonçait son intention de se séparer de son pôle vinylique (PVC) comprenant 2 637 salariés et une dizaine de sites dans le monde. Le repreneur, le fonds d'investissement suisse-américain Klesch, se voyait offrir par Arkema l'ensemble des sites pour un euro symbolique, avec en plus 267 millions de trésorerie et fonds de roulement.**

Être vendus comme de vulgaires chaussettes a déclenché la colère sur les sites, avec des débrayages, puis une montée dynamique de 750 salariés en train, bus et voitures au siège parisien.

Les salariés qui disaient « Arkema ne veut plus de nous, pourquoi pas Klesch? » ont vite

déchanté au fur et à mesure que le syndicat CGT rendait public le curriculum vitae de ce fonds, une sorte de Tapie suisse. On peut citer, entre autres, le rachat de l'entreprise de chaussures Mirys, mise en faillite avec 180 licenciements; celui de la fonderie Corus aux Pays-Bas, 180 licenciements trois mois plus tard; celui d'une raffinerie en

Allemagne, 80 licenciements au bout d'un an.

En janvier, une délégation CGT s'est rendue à la fonderie Aluminium Zalco aux Pays-Bas, rachetée par Klesch à Alcan en 2007. Là, on leur a raconté qu'après avoir imposé deux baisses de salaire, en décembre 2011 l'entreprise a été déclarée en faillite et 610 salariés ont perdu leur emploi. Comme partout ailleurs où sévit cet ami du financier en prison Madoff, il a trafiqué sur les ventes des terrains industriels, avec vente puis location au prix fort par ses propres sociétés. Il a vendu les

productions à prix cassé à des sociétés commerciales lui appartenant et qui revendent ensuite beaucoup plus cher. Il opère aussi des transferts de fonds d'une société à l'autre, au point que même les banques avec qui il travaille n'y comprennent plus rien. Quand il en a tiré le maximum, les entreprises sont déclarées en faillite et licencient.

À ce jour, chez Arkema, les procédures juridiques de vente du pôle vinylique à Klesch sont suspendues. Dans les établissements du groupe, les informations sur Klesch circulent et la méfiance augmente. Même les cadres qui

militaient pour la vente se font très discrets en apprenant que, dans les entreprises achetées, les anciens directeurs sont rapidement licenciés.

Si la direction d'Arkema pensait faire ses mauvais coups en douceur et rapidement, elle doit déchanter aujourd'hui: les salariés ne sont pas prêts à se laisser vendre sans réactions. Lors du prochain Comité central d'entreprise, le 2 février, des appels à la grève avec arrêt des installations sont prévus et tout laisse penser que ces appels seront suivis massivement.

**Correspondant LO**

### • Citéo - Lille

## Deux jours de grève des agents

Les 19 et 20 janvier ont été marqués par la grève des agents de prévention et de médiation de la société Citéo, qui opèrent sur les réseaux de transport en commun de la métropole lilloise, en sous-traitance pour la société Transpole, contrôlée par le grand groupe privé Keolis.

Cette grève a été l'occasion de faire entendre un ras-le-bol général face à des conditions de travail qui ne cessent de se dégrader.

Le sous-effectif dans les zones sensibles, l'appui insuffisant du poste de commandement de Transpole, le manque d'agents de sécurité, sont autant de risques que Citéo, au prétexte d'économies, fait courir aux agents confrontés chaque jour à des situations tendues. À cela s'ajoutent la chasse aux arrêts maladie orchestrée par la direction, les pressions pour déguiser les accidents de travail en arrêts maladie, la multiplication des contrats précaires, et le tout pour des salaires qui excèdent rarement le smic.

Alors oui, les raisons ne

manquaient pas pour exprimer la colère générale à travers une grève de deux jours, à laquelle ont pris part près de 200 agents, soit plus de la moitié des effectifs. Certains employés précaires étaient présents malgré les fortes pressions pesant sur eux. On dénombrerait aussi d'anciens employés venus prêter main forte.

La direction, qui proposait

initialement une hausse de salaire de 0,8%, a tenté une pathétique diversion en proposant au premier soir des négociations un passage à 1,1% d'augmentation. Cette provocation n'a fait que confirmer les travailleurs dans leur combat, qui a finalement abouti le lendemain à des avancées significatives.

Les revendications

comportaient l'augmentation de 5% des salaires pour tous et le paiement des jours de grève. Elles n'ont pas été toutes satisfaites, mais la direction a été contrainte de lâcher du lest: des augmentations comprises entre 3,6% et 5,1% selon les statuts, une prime exceptionnelle de 250 euros en janvier, une prime annuelle de 500 euros

sous conditions d'assiduité ou encore un meilleur paiement les dimanches et jours fériés.

Les travailleurs ont donc repris le travail en sachant que ce n'est pas fini, et qu'ils sont capables, collectivement, de faire reculer une direction dont la mesquinerie n'a d'égal que son mépris à l'égard de ses employés.

**Correspondant LO**

### • La course à la compétitivité L'exemple de Montupet

Dans un article de *Lutte Ouvrière* n° 2268 du 20 janvier consacré à la course à la compétitivité à laquelle se livrent les patrons en écrasant les salaires, nous prenions l'exemple de la Fonderie du Poutou Alu du groupe Montupet à Châtellerauld.

Après avoir évoqué comment, en juillet 2011, le groupe Montupet a brutalement annoncé son « plan de compétitivité », nous écrivions qu'en

échange de la baisse générale des salaires, « le patron de l'entreprise s'engageait à... ne supprimer que quelques dizaines d'emplois et à fournir un vague engagement de continuité d'activité. Sinon, c'était la porte pour ceux qui auraient refusé. »

À ce propos il faut rappeler que pour augmenter leur sacro-sainte « compétitivité », les patrons de Montupet ont voulu imposer aux travailleurs de Châtellerauld, une baisse des

salaires de 25%, sous peine de licenciement en cas de refus. Mais d'autre part, il faut préciser que la formulation exacte sur l'avenir de l'emploi était la suivante: « Mise à disposition du groupe de plusieurs dizaines de personnes des structures ».

Les travailleurs de la fonderie châtellerauldaise ont refusé de s'incliner. Ils ont mené une grève de huit semaines en septembre et octobre derniers, qui a abouti au retrait du plan de

Montupet, mais également à la mise en cessation de paiement de l'entreprise et à son placement en redressement judiciaire. Depuis, l'activité se poursuit sous la tutelle d'une administratrice. Mercredi 25 janvier, une nouvelle séance du tribunal de commerce de Nanterre était prévue, qui devait se prononcer sur les propositions de divers candidats à la reprise.

**Correspondant LO**



### • Lejaby – Yssingeaux et Rillieux

# Licenciées pour le profit

**Le tribunal de commerce de Lyon a finalement annoncé le 17 janvier son choix du trio Prost-Desmurs-Bugnon comme reprenneur de Lejaby. Il conserve 190 emplois sur 428 : 238 salariés vont être licenciés, dont les 93 de l'usine d'Yssingeaux, qui ferme, et aussi plus d'une centaine à Rillieux, où se trouve le siège, aussi bien dans les bureaux qu'à l'atelier. Il garde trente démonstratrices sur 59, dont vingt dans les magasins Galeries Lafayette.**

Le reprenneur possède déjà la société tunisienne Isalys, où était sous-traitée la plus grande partie de la production Lejaby. Les dirigeants d'Isalys sont issus de Lejaby et ils posséderont désormais les marques, les brevets, etc. La nouvelle société, SN Lejaby, sera dirigée par Alain Prost, un ancien de L'Oréal, puis de Chantelle, puis de La Perla.

Le reprenneur prévoit 500 000 euros pour le plan de « sauvegarde de l'emploi » et l'aide à la reconversion. Mais la reconversion, les salariées licenciées n'y croient guère, dans une période où le chômage se développe. Elles savent que, parmi les 197 salariées

licenciées l'an dernier, lors de la fermeture des usines de Bourgen-Bresse, Bellegarde et du Teil, bien peu ont retrouvé du travail, et que les engagements pris à leur égard ne sont même pas tenus : primes non versées et financements de formations non honorés.

Mais SN Lejaby a déjà une proposition de reconversion pour les ouvrières d'Yssingeaux : venir travailler à Rillieux près de Lyon, dans l'atelier qui emploiera une vingtaine de personnes et où sera fabriquée la lingerie de luxe d'une future nouvelle marque Lejaby couture. Et comme les repreneurs sont visiblement sur la paille, ils comptent solliciter, pour créer

ces vingt emplois, l'aide de la Communauté urbaine de Lyon, dans le cadre d'un pôle de compétitivité ! En remerciement, sans doute, d'avoir supprimé plus de cent emplois à Rillieux, sur son territoire !

Les salariées licenciées de Lejaby-Rasuel sont, comme beaucoup d'autres, victimes de la recherche du profit

maximum. Pour pouvoir augmenter les bénéfiques, les repreneurs successifs, Warnaco d'abord, puis Palmers Textil, ont choisi de faire fabriquer en Tunisie, en fermant dans la région quatre usines pour le premier et trois pour le second, avant que celui-ci fasse mettre l'entreprise en redressement judiciaire. Mais les salariées de Lejaby chaque fois se sont

battues, comme en septembre 2010, où elles avaient occupé le siège de Rillieux pendant deux semaines pour essayer d'empêcher les licenciements et, finalement, obtenir de meilleures indemnités. Et cette fois encore elles ont exprimé leur colère et leur intention de ne pas se laisser faire.

Correspondant LO



HauteLoireInfos

### • Cofinoga – Mérignac (Gironde)

# Des centaines de licenciements pour le profit de la BNP

**Vendredi 20 janvier, 200 travailleurs de Cofinoga Mérignac ont débrayé à l'appel de la CGT pour entendre les annonces que la direction devait faire au Comité central d'entreprise, réuni exceptionnellement à Paris, loin des 2 000 salariés de Mérignac.**

Cofinoga est spécialisé dans les crédits à la consommation, en particulier les crédits dits revolving. Pendant des années, ses actionnaires ont engrangé des centaines de millions d'euros de bénéfices, 220 millions en 2005-2006 par exemple. Malgré la crise, l'entreprise n'est pas tout déficitaire : en 2010, elle a encore dégagé un bénéfice de 44 millions d'euros. Mais elle en veut plus et, pour augmenter les marges, elle a décidé de supprimer près de 500 emplois en France.

Cette opération se prépare depuis des mois. En juin, les actionnaires ont installé à la direction de l'entreprise un patron « nettoyeur », venu de la banque italienne Unicredit où il a déjà sévi. Depuis septembre 2011, la direction a entretenu sciemment une ambiance

détestable, afin d'essayer de démoraliser les travailleurs avant d'annoncer son plan de suppressions d'emplois. Elle distillait les petits mots, « restructuration », « ajustement des effectifs », ne démentait pas les rumeurs, faisait passer un message catastrophiste sur la situation de l'entreprise. Enfin, vendredi 20 janvier, elle a annoncé sa volonté de supprimer 462 postes, 18 % des 2 500 salariés. 368 des emplois supprimés

le seraient sur le site principal, à Mérignac, 44 sur Paris, les autres sur différentes agences dans le pays.

Cofinoga est une filiale à parts égales de BNP Paribas et des Galeries Lafayette. BNP Paribas a fait près de huit milliards d'euros de bénéfices en 2010, l'État et la Banque centrale européenne n'ayant pas ménagé leurs efforts pour sauver ses profits. Et ce serait une fois de plus les salariés qui devraient

payer en étant licenciés ? Quant à la centaine de reclassements évoqués, cela ressemble à une mauvaise blague, car ils sont, ou bien fantaisistes, dans les magasins des Galeries Lafayette, ou bien dans des secteurs eux aussi restructurés, comme Cetelem, qui appartient aussi à BNP Paribas. Autant dire que c'est un plan de licenciements de près de 500 salariés qu'a concocté la direction.

Le projet est encore loin

d'être passé, car la stupeur s'est rapidement transformée en colère chez nombre de travailleurs. Elle peut et doit gagner tous les travailleurs du site : Cofinoga a largement les moyens de maintenir tout le monde en poste, en prenant sur les bénéfices pour que tous conservent leur salaire, quitte à répartir le travail. Aux dividendes de servir de variable d'ajustement !

Correspondant LO

### • Continental – Toulouse-Foix-Boussens

# Une claque pour la direction aux élections professionnelles

**Les élections professionnelles viennent d'avoir lieu dans les trois usines Continental de Toulouse, Foix et Boussens. Et dans les trois usines, au grand dam de la direction, les syndicats CFDT et CGT, qui ont combattu le plan Pépé (pour : Pérennité-Productivité) du patron, visant à abaisser la masse salariale de 8 %, sont encore et toujours majoritaires avec un taux record de participation qui a dépassé les 85 %.**

À Toulouse par exemple, au scrutin du Comité d'entreprise (CE), CFDT et CGT ont totalisé à elles deux 60 % des voix, obtenant quatre sièges chacune sur dix : c'est la CGC qui emporte les deux derniers sièges avec moins de 30 % des voix, et FO et CFTC n'ont aucun élu titulaire. À Foix, au même scrutin, CFDT et CGT

ont là aussi totalisé 60 % des voix et emporté respectivement cinq sièges et un siège sur huit, les deux autres allant à FO et la CGC.

La direction n'avait pourtant rien négligé pour tenter de mobiliser un électoral majoritairement composé de cadres qu'elle pensait gagnés à sa cause

(1 063 cadres sur un effectif de 1 824), faisant des réunions pour expliquer l'intérêt du vote. On n'avait jamais vu ça depuis vingt ans.

Mais rien n'y a fait : les syndicats opposés au chantage qu'a fait le patron sur les emplois ont triomphé haut la main. Au dépouillement, les représentants de la direction faisaient triste mine. Après quoi celle-ci a convoqué les cadres dirigeants à une nouvelle réunion de prise de tête pour leur « expliquer » les résultats...

La grande majorité des travailleurs sont très contents des résultats et du camouflet

ainsi infligé. Quand la direction avait voulu faire passer son plan Pépé, elle avait organisé un référendum dont elle avait travesti les résultats, disant que les salariés étaient favorables à son plan. En réalité les non et les abstentions avaient été majoritaires, CFDT et CGT ayant boycotté ce référendum. Au final, la direction avait dû retirer son plan devant la mobilisation des travailleurs !

Aujourd'hui, avec ces élections, les travailleurs lui ont mis une deuxième claque.

Correspondant LO



## • Smoby (Jura)

# La prétendue relocalisation Toujours les mêmes mensonges

**Lundi 23 janvier, le directeur général de Smoby Toys, une entreprise spécialisée dans la fabrication de jouets, dont le site de production est situé à Arinthod dans le Jura, vantait les bienfaits de la relocalisation pour les travailleurs jurassiens.**

Cette entreprise a été rachetée en 2008 par le groupe allemand Simba Dickie: 679 emplois avaient été supprimés, dans cette opération présentée comme un sauvetage. La production, alors dispersée sur trois sites dans le Jura et dans l'Ain, avait été regroupée. Des dizaines de salariés avaient été ainsi transférés: certains durent ajouter quarante-cinq minutes de trajet matin et soir à leur journée, pour des

salaires atteignant souvent à peine le smic.

Cette perte d'emplois n'était pas due à une délocalisation, mais à la rapacité des patrons successifs, les familles Breuil et Berchet, qui avaient réalisé des montages juridiques et financiers complexes sans se préoccuper des conséquences pour les travailleurs. Ayant une dette importante, ils avaient alors revendu leur entreprise au plus offrant. Et

ce sont les travailleurs qui en payèrent le prix fort.

Aujourd'hui, l'usine compte 450 travailleurs, soit toujours 450 de moins qu'avant le rachat en 2008. Le PDG, interviewé à la radio, a dit qu'une partie de la production faite en Chine a été relocalisée: de 40 % de production réalisée dans ce pays, le groupe serait passé à 20 %. Et d'expliquer de manière tout à fait cynique que les travailleurs chinois ont des revendications de salaire, qu'ils font grève et que, par conséquent, il devient moins intéressant de produire en Chine. Mais, a-t-il précisé, il ne faut pas se faire d'illusion:

l'entreprise ne retrouvera jamais les 900 salariés qu'elle comptait avant le rachat. «*La réalité économique, c'est qu'une société doit faire des bénéfices.*»

Délocalisations, relocalisations, licenciements ou fermetures pures et simples, les décisions des patrons sont toujours guidées par le seul souci de sauvegarder et d'augmenter leurs

profits. C'est ce que montre l'histoire de l'usine Smoby et c'est ce qu'il faudra changer. Il n'y a aucune fatalité dans tout cela, aucun mécanisme inexorable. Il y a la nécessité de sauvegarder l'emploi et les salaires, quitte à prendre sur les profits.

**Aline RETESSE**

## • New Fabris – Châtellerauld (Vienne)

# Les ouvriers licenciés dans la galère

**Deux ans et demi après la lutte des travailleurs de New Fabris, qui s'étaient battus le dos au mur contre la fermeture de leur entreprise, seule une minorité des 366 licenciés a retrouvé un emploi stable.**

En juillet dernier, sur les 150 travailleurs suivis par des syndicats, seuls dix avaient retrouvé un CDI ou étaient à leur compte, avec toutes les difficultés que cela suppose en cette période de crise. Cela est bien loin du bilan flatteur que tentait de dresser le responsable de Pôle emploi.

France Info, qui consacrait mercredi 18 janvier un reportage au devenir des travailleurs

de plus de 50 ans (soit un tiers des effectifs), dressait également un tableau de la situation où, malgré les formations, les lettres de candidature multiples, la seule perspective qui se profile est la fin des allocations chômage d'ici cet été. Si à Châtellerauld le chômage des plus de 50 ans a crû de 80 % en trois ans, la crise touche durement toutes les tranches d'âge et les Restos du cœur connaissent une augmentation du nombre de leurs bénéficiaires, notamment – et c'est nouveau – d'ex-ouvriers de New Fabris.

L'agitation des politiciens locaux, de droite comme de gauche, au moment de la fermeture de l'usine, est retombée depuis bien longtemps. Le site

de l'entreprise a été racheté par la région – présidée par Ségolène Royal – qui a assumé les travaux de dépollution suite au départ du patron. Les entreprises pressenties pour s'installer sur le site, à coups d'aides publiques, ont fait faux bond, comme les promesses de créations d'emplois qui leur étaient liées et qui étaient loin de compenser l'hémorragie que connaît l'emploi dans le Châtellerauldais.

Reste une certitude: seule la mobilisation de tous les travailleurs pour interdire les licenciements, à commencer par ceux des entreprises qui sont encore prospères, pourra enrayer la machine à produire chômage et misère.

**Correspondant LO**

## • Insee – Rennes

# Non aux baisses de salaires !

Depuis le 7 novembre, à Rennes, les enquêtrices-prix de l'Insee sont en grève partielle: elles ne relèvent quasiment plus certains prix qui servent à calculer l'indice de l'Insee. La direction propose de remplacer leur statut d'enquêteur pigiste, payé à la tâche, avec une part importante en frais de déplacement non soumis aux cotisations sociales, par des CDI à temps partiel. Cela aurait l'avantage d'un revenu régulier... mais conduirait à une perte de revenu de 20 à 40 %, alors que leurs salaires sont déjà très bas!

Les réponses de la direction aux revendications des grévistes sont particulièrement méprisantes: après les

avoir accusées de retarder la revalorisation du smic (pour cause d'inflation mesurée insuffisante), certains cadres leur ont même dit que l'Insee pourrait se passer de leur travail.

La solidarité s'organise, des collectes ont été réalisées par les syndicats auprès du reste du personnel, en général fonctionnaire, pour soutenir le mouvement. En janvier d'autres enquêtrices, celles qui interrogent les ménages, ont rejoint le mouvement. La direction semble désormais changer de ton, et la détermination des grévistes tient bon.

Il n'y a pas de raison de payer sa titularisation par une baisse de salaire.

**Correspondant LO**

## • Sage France

# Contre les salaires allégés

Jeudi 19 et vendredi 20 janvier, les employés de l'entreprise Sage France de Saint-Julien-lès-Metz ont fait deux jours de grève pour réclamer une augmentation de salaire. Des rassemblements ont eu lieu sur les sites parisiens de cette société.

Sage, une entreprise anglaise, édite des logiciels de trésorerie et de gestion de paye destinés à des professionnels. En France, le groupe compte 2 100 salariés répartis sur quatorze sites, dont les deux principaux sont à Paris.

Le groupe est prospère. La preuve en est qu'en 2011 il a distribué 63 millions d'euros de dividendes à ses actionnaires. En revanche, les salariés n'ont eu droit qu'à 100 euros au titre de la prime dividendes! De plus, les salaires ne suivent pas et les

augmentations ne compensent même plus la hausse du coût de la vie. Les augmentations individuelles ont oscillé entre 0 % et 1,7 % l'an dernier, et celles prévues pour 2012 se situent entre 1 % et 2 % pour les plus bas salaires.

Une partie des salariés n'arrivent plus à boucler leur budget et connaissent de réelles difficultés: endettement, report des soins médicaux, mal-logement. Beaucoup se voient contraints d'arbitrer sur la moindre dépense. Face au mépris affiché par la direction, ils ont décidé d'exprimer leur exaspération. La direction exige de ses employés une croissance à deux chiffres: ils veulent une augmentation elle aussi à deux chiffres.

**Correspondant LO**





## • Afghanistan

### Encore des morts pour une occupation qui doit cesser

Quatre soldats français ont été tués et quinze autres blessés pendant leur jogging, par un jeune soldat afghan, vendredi 20 janvier, sur une base de la province de Kapisa, à l'est de Kaboul. Dans cette caserne, un bataillon de 500 soldats de l'armée afghane était formé et entraîné par 200 militaires français. Sarkozy a aussitôt annoncé la suspension de toute opération de formation ou d'« aide au combat » tant que la sécurité des troupes françaises ne serait pas assurée.

Les autorités françaises et afghanes ont déclaré que le meurtrier était « un taliban manifestement infiltré depuis longtemps ». Cette explication, qui semble arranger tout le monde, pose tout de même le problème de la confiance entre les deux armées censées collaborer à instaurer l'ordre et la démocratie dans le pays. Deux légionnaires français avaient déjà été tués dans des circonstances semblables le 29 décembre. Mais l'hypothèse du taliban infiltré n'est pas démontrée. Les talibans eux-mêmes n'ont revendiqué cet attentat que tardivement et de façon confuse. Il pourrait tout aussi bien s'agir de la vengeance d'un soldat humilié par un instructeur, ou dont les proches auraient été victimes des armées d'occupation.

En occupant le pays, ces

armées alimentent l'opposition, qualifiée à tort ou à raison de « talibane ». Elles comprennent 130 000 soldats dont l'équipement et l'armement sont à la pointe du progrès technique, appuyés par des salariés de sociétés militaires privées presque aussi nombreux. Leur artillerie,

leurs avions et leurs drones bombardent de loin et de haut, sans grand risque pour les soldats. Mais elles multiplient les bavures, les « dommages collatéraux » parmi la population : villages mitraillés, fêtes ou noces campagnardes écrasées sous les bombes, familles anéanties dans leur voiture, enfants tués pendant qu'ils ramassaient du bois. En dix ans, il y a eu ainsi des dizaines de milliers de morts n'ayant rien à voir avec la rébellion mais cela a contribué à alimenter cette rébellion.

« Ils n'ont pas eu leur

chance. C'est un meurtre, ce n'est pas la guerre », a déclaré le ministre français des Armées Longuet à propos des quatre soldats tués. Eh bien si, justement c'est souvent cela la guerre : des hommes armés massacrant des gens désarmés. Même si cette fois-ci ceux qui se trouvaient désarmés étaient les soldats français, et non les villageois qui sont souvent leurs victimes.

Ces morts qui se multiplient parmi les troupes françaises amènent président, ministres et hommes politiques à se poser à nouveau

la question d'un retrait des 3 600 soldats français avant la date prévue de 2014. Envoyées il y a dix ans en Afghanistan pour maintenir dans la région l'ordre voulu par l'impérialisme, les troupes occidentales ne parviennent pas à s'imposer, malgré leur écrasante supériorité technique et matérielle, pas plus qu'à stabiliser le pouvoir de leur allié Hamid Karzaï. Mais en se comportant comme en pays conquis, elles suscitent embuscades et attentats.

Alors, hors d'Afghanistan, les troupes d'occupation !

Vincent GELAS

## La barbarie continue

Une vidéo montrant quatre soldats américains urinant sur les cadavres de trois rebelles afghans a fait le tour du monde sur Internet. Hillary Clinton, la secrétaire d'État américaine, a exprimé sa « consternation totale » tout en défendant le corps des marines auxquels appartiennent ces militaires.

Cette affaire rappelle celle de la prison d'Abou Ghraïb en Irak. Des soldats américains avaient pris des photos

montrant des prisonniers irakiens dans des situations humiliantes. Dans les deux cas les hiérarchies militaire et politique condamnent les faits et prétendent que de tels actes sont en opposition avec leurs valeurs.

Pourtant ce sont bien ces responsables qui ont décidé et organisé ces guerres. Plus de 1 400 civils afghans sont morts dans les six premiers mois de l'année 2011, dont une grande

partie lors des bombardements aveugles américains. Et, la situation s'aggravant, la possibilité d'un retour des talibans au pouvoir est envisagée par les dirigeants américains, qui sont maintenant à la recherche d'une « solution politique ».

Les armées occidentales ne défendent ni la liberté, ni les droits de l'homme ou de la femme : ils défendent les intérêts des plus riches de la

planète. Alors, si les soldats qui composent ces armées ne croient pas eux non plus à ces valeurs, pourquoi s'en étonnerait-on ? Les marines, en particulier, sont des troupes dressées pour être des machines à tuer, bien formées comme des brutes, sans foi ni loi. Dans la guerre, ces soldats se comportent comme on leur a appris à le faire.

Jean POLLUS

## • Le camp de Guantanamo

### Dix ans de pratiques inhumaines

Lors de son investiture en janvier 2009, Barack Obama s'était engagé à fermer le camp de Guantanamo, sur la base américaine située dans l'île de Cuba. Il a été ouvert il y a tout juste dix ans par son prédécesseur George Bush, afin d'y interner tout individu soupçonné de terrorisme envers les États-Unis.

Dix ans plus tard, de recul en recul, Obama est revenu sur sa promesse. Il s'est incliné devant le Congrès américain, Démocrates et Républicains confondus, qui a voté en décembre 2010 une loi interdisant le transfert des détenus de Guantanamo sur le territoire américain. En mars 2011, il signa même un décret prévoyant le maintien en prison pour une durée illimitée et sans procès de 47 détenus, ainsi que la reprise des procès devant des tribunaux militaires, plus prompts à passer sur les arrestations illégales ou le manque de preuves.

En dix ans, 779 « suspects », venus de 48 pays, y ont été enfermés de façon arbitraire,

sans qu'aucune preuve de leurs liens avec Al-Qaida ou toute autre organisation terroriste ait été apportée, sans savoir ni pourquoi ils ont été internés ni quand ils seront jugés. Quelques-uns n'avaient que 13 ans. Ils n'ont droit à aucun contact avec l'extérieur, et les avocats doivent affronter toutes sortes d'obstacles avant de pouvoir rencontrer leurs clients. A ce déni des libertés élémentaires, dont le gouvernement américain se proclame pourtant le champion, s'ajoutent les conditions de détention inhumaines infligées aux détenus, enfermés, dans un premier temps, dans des cages métalliques en plein air, les sévices de



toute sorte, les aveux obtenus sous la torture, etc.

Après des années passées à Guantanamo sans avoir été inculpés ni jugés, certains détenus ont quand même fini par être innocentés et libérés. Aujourd'hui, 177 hommes sont toujours incarcérés dans

ce camp, dont 89 considérés comme « libérables » mais qui restent enfermés car le gouvernement américain ne sait pas où les envoyer : d'un côté, il refuse de les accueillir sur le territoire des États-Unis, de l'autre, à cause de la situation dans laquelle il a plongé des innocents, ces derniers risquent

d'être exécutés s'ils retournent dans leur pays d'origine.

Guantanamo reste le symbole de la barbarie dont est capable un État qui prétend libérer des peuples de la dictature en Irak, en Afghanistan ou ailleurs.

Marianne LAMIRAL



## • Grèce

# Crise de la dette

## Les banquiers usuriers à l'œuvre

Réunis lundi 23 janvier à Bruxelles, les ministres des Finances des États de la zone euro, venus « débattre des solutions à la crise de la dette », n'ont rien trouvé de mieux que de s'en prendre, une fois de plus, à la Grèce. Reprochant au gouvernement de ne pas avoir tenu ses engagements de déficit, « mis à mal notamment en raison de la dégradation économique du pays », ils l'ont invité à « travailler à un nouveau programme d'ajustement ambitieux » et à « accélérer la mise en place de réformes structurelles pour renforcer son économie et sa croissance ».

Et de préciser que tout nouveau prêt – et en particulier les 130 milliards d'euros promis au sommet de Bruxelles d'octobre 2011 – serait conditionné au respect de cet engagement.

Ce nouveau « plan d'ajustement » prévoirait, notamment, la réduction des effectifs de la fonction publique, la baisse des salaires du privé et des retraites

complémentaires. Des représentants de la « troïka » – Commission européenne, Banque centrale européenne (BCE) et FMI – arrivés le 20 janvier à Athènes sont chargés d'en superviser l'application.

Ces nouvelles mesures d'austérité s'ajouteront à toutes les précédentes, qui ont abouti à l'effondrement de l'économie, à

l'explosion du chômage, à l'appauvrissement de la masse de la population, à la chute des recettes du budget de l'État et, au bout du compte, à l'accroissement de son déficit et de son taux d'endettement, passé de 120 % du PIB en 2010 à 160 % aujourd'hui. Ces nouvelles mesures d'austérité ne pourront que plonger un peu plus la Grèce dans la crise et les classes populaires dans la pauvreté, voire la misère.

D'autant que, parallèlement, les banques ne relâchent pas la pression sur le pays, comme le montrent les négociations entre le gouvernement grec et les représentants de ses créanciers – banques, compagnies d'assurance et fonds d'investissement.

Il s'agit de décider des modalités pratiques de la réduction de leur créance, négociée lors du sommet européen d'octobre 2011 entre les banquiers et les chefs d'État de la zone euro.

Une réduction « volontaire » de 50 % de la créance des banquiers sur la Grèce avait alors été décidée, dans le but de réduire le taux d'endettement du pays à 120 % de son PIB d'ici à 2020. Restait à en définir les modalités d'application. L'opération devrait consister à échanger les anciennes obligations contre de nouvelles, qui auraient une durée de remboursement rallongée (à trente ans !) et des taux d'intérêt diminués. C'est sur ce dernier point que les négociations achoppent aujourd'hui.

Les représentants des banques ne veulent pas descendre au-dessous de 4 %, un taux que même les ministres des Finances de la zone euro réunis à Bruxelles le 23 janvier ont jugé excessif, voire dangereux pour les finances grecques !

Entre les États européens qui, de plan d'austérité en plan d'austérité, les réduisent à la pauvreté, et les banques qui continuent à vouloir prélever leur dime, les classes populaires grecques sont étranglées par la politique cynique, mais aussi stupide, d'un capitalisme usurier.

Jean-Jacques LAMY

## • Naufrage du Costa Concordia

# Les responsabilités de l'armateur

Dix jours après le naufrage du *Costa Concordia*, le bilan est désormais de quinze morts et d'au moins vingt disparus. Au-delà de la responsabilité du capitaine, celle de l'armateur est de plus en plus mise en cause, mais les organismes internationaux de croisiéristes ont eu le culot d'affirmer que « la sécurité est la première priorité de l'industrie de la croisière et que nos standards sont au plus haut niveau ».

Ce sont pourtant bien les armateurs qui insistent auprès de leurs capitaines pour qu'ils passent le plus près possible des rivages. Dans le cas de l'île du Giglio, il y a même une lettre de remerciement officielle pour « le magnifique spectacle offert » le 18 août dernier, alors que le *Concordia* avait suivi, à quelques mètres près, la même route que le 13 janvier, jour du naufrage. La consigne officielle écrite est que les navires Costa ne doivent pas approcher à moins de 500 mètres des côtes. La consigne orale est qu'il faut avoir « l'esprit croisière » et faire plaisir aux touristes comme aux spectateurs. Et pas seulement sur les croisières Costa : des fjords de Norvège à la croisière autour du fort Boyard, l'attraction est la même : voir les cailloux de près. Mais ce n'est pas la même chose avec une barque et avec un navire de 250 mètres de long, huit mètres de tirant d'eau, qui ne peut ni stopper ni virer rapidement une fois lancé. Une erreur du capitaine et c'est la catastrophe, comme on l'a vu.

En cas d'accident, les

chaloupes de sauvetage sont certes en nombre suffisant, c'est bien le moins, mais que faire lorsqu'elles restent coincées, poulies et manilles bloquées faute d'entretien ? Il y a bien un membre d'équipage pour trois passagers, mais seulement cinquante marins pour 4000 personnes. La majeure partie de l'équipage est en effet constituée de personnel hôtelier que,

Or c'est bien la question de la taille, et donc du profit, qui est principalement en cause. Ainsi, alors que Venise a vu depuis mille ans et plus des centaines de milliers de navires entrer dans la lagune, aborder et décharger sur ses quais, l'Unesco vient de demander, à la lumière du naufrage du *Concordia*, que les grands navires de croisière



Un mastodonte des croisières en construction.

quels que soient son courage et sa bonne volonté, quelques simulations d'évacuation n'ont pas transformé en marins capables de mettre à l'eau une chaloupe et de la piloter.

Dans leur plan de sécurité, les armateurs disent tenir compte de la taille et de la difficulté d'évacuer des milliers de personnes en chaloupe. Les navires sont censés être eux-mêmes sécurisés et capables de rentrer au port avec leurs passagers en toutes circonstances. Du *Titanic* au *Costa Concordia*, on voit que cela n'est pas toujours le cas.

n'y abordent plus. Les quelque trois cents mastodontes de la taille du *Corsa Concordia* qui abordent la ville chaque année mettent en effet en péril les bâtiments, ne serait-ce que par les remous et les courants qu'ils créent. Et que dire s'il y avait accident, collision ou choc brutal avec le quai ?

Mais visiblement, pour les armateurs, la préoccupation principale n'est pas la sécurité : ni celle des passagers et des équipages, ni celles des villes abordées.

Paul GALOIS

## Quand les impérialistes pourfendent le colonialisme

Parce que le gouvernement argentin menace de remettre en cause la mainmise du Royaume-Uni sur l'archipel des Malouines devant l'ONU, le Premier ministre britannique, David Cameron, accuse l'Argentine de « colonialisme ». Un comble ! Car ce territoire, conquis par l'impérialisme britannique en 1833, et maintenu sous sa coupe par Thatcher lors d'une guerre qui fit un

millier de morts en 1982, se situe tout de même plus près de Buenos Aires (400 km) que de Londres (15000 km).

Mais les propos de Cameron ne doivent rien au hasard : les fonds marins autour de ces îles peuplées de 3 000 habitants et de 500 000 moutons, recèlent d'importantes réserves pétrolières. Alors, pas question que le pactole échappe à la British Petroleum !

## Au sommaire de Lutte de Classe n°141 (février 2012)

– Nathalie Arthaud, candidate de Lutte Ouvrière : une candidate communiste à l'élection présidentielle de 2012

– La « démondialisation » et le protectionnisme, entre démagogie cocardière et ineptie économique

– La crise du logement, encore aggravée avec la crise du capitalisme

– Les travailleurs grecs, victimes de la crise financière et de la domination des grandes puissances impérialistes européennes

– Vingt ans après la fin de l'URSS

Prix : 2 euros - Envoi contre cinq timbres à 0,60 euro

